

Une commission ministérielle s'est rendue, hier, à Tizi-Ouzou Eniem :
les autorités publiques tentent de redémarrer la machine

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Jeudi 03 Decembre 2020 / N° 1007

Prix : 20 DA

prévue le 15 décembre courant Réouvertures des universitaires

La reprise conditionnée au respect du protocole sanitaire

L'opération touchera plusieurs wilayas du pays Informel :

des commerçants installés dans marchés couverts

Programmes de formation des étudiants en journalisme et avancées technologiques Des universitaires appellent à l'adaptation de l'enseignement

Audiovisuel

Le TDA autorisé à assurer des prestations de service

Réaction d'Abderrezak Makri à la résolution du Parlement européen

« C'est une tentative de chantage »

Algeria Startup challenge:

43 porteurs de projets sélectionnés pour la grande finale

Efficacité énergétique: l'Algérie doit se préparer à la "révolution" des voitures électriques (CEREFÉ)



Le sergent-chef Lelmaya Sifeddine est tombé en martyr, hier, à Jijel

Le terrorisme tue encore

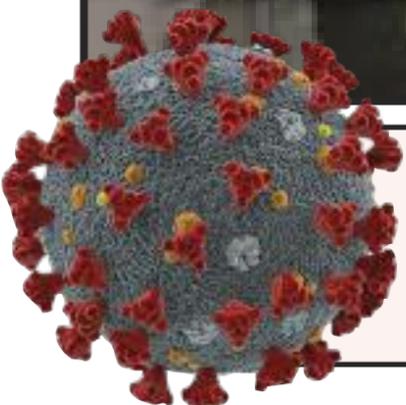
Les groupuscule terroristes continuent de frapper. Hier, un jeune militaire a été tué par ces hordes terroristes que les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ne cessent de traquer depuis des années. Ainsi, le sergent-chef Lelmaya Sifeddine est tombé en martyr au champ d'honneur, hier, lors d'un nouvel accrochage avec un groupe terroriste, suite à l'opération de recherche et de ratissage, dans la zone d'Oued Bouayache près de la commune d'El-Ancer dans la wilaya de Jijel. Cette opération a permis, pour le moment, l'élimination de trois éléments des groupes terroristes. "Suite à l'opération de recherche et de ratissage, toujours en cours dans la zone d'Oued Bouayache près de la commune d'El-Ancer à Jijel en 5ème Région militaire, qui s'est soldée, hier 1er décembre 2020, par l'élimination de trois terroristes et la récupération

de trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une grande quantité de munitions et lors d'un nouvel accrochage avec un groupe terroriste, le sergent-chef Lelmaya Sifeddine est tombé en martyr au champ d'honneur, dans la matinée d'aujourd'hui", a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), précisant que le chef d'état-major de l'ANP, Saïd Chengriha a rendu un vibrant hommage au martyr. "En cette douloureuse circonstance, Monsieur le Général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) adresse ses sincères condoléances à la famille et aux proches du Chahid, tout en réitérant la détermination et la résolution des Forces de l'ANP à persévérer dans la lutte contre les terroristes jusqu'à leur totale élimination, afin de préserver la sécurité et la stabilité à travers tout le territoire du pays", ajoute le communiqué du MDN. Dans le

même contexte et après l'exploitation de renseignements, l'opération d'identification a permis de déterminer l'identité de deux des trois terroristes abattus, indique la même source. "Il s'agit en l'occurrence de Leslous Madani dit « Cheikh Assem Abou Hayane », qui avait rallié les groupes terroristes en 1994 et qui était en charge de la région Est et responsable du Conseil de la Charia d'une organisation terroriste ainsi que de Herida Abdelmadjid dit « Abou Moussa El-Hassan », qui avait rallié les groupes terroristes en 1995 et qui était chargé de la propagande et de l'information de la même organisation terroriste", conclut le communiqué du MDN. A noter que l'opération que mène héroïquement les éléments de l'ANP s'est poursuivie, hier, en fin de journée. Tous les terroristes abattus ont été tous identifiés et leurs armes récupérées. Un dernier bilan de l'opération est attendu à la fin du ratissage.

Coronavirus:

932 nouveaux cas, 585 guérisons et 17 décès ces dernières 24 en Algérie



Programmes de formation des étudiants en journalisme et avancées technologiques

Des universitaires appellent à l'adaptation de l'enseignement

La formation des étudiants au métier de l'information et le progrès technologique. Voici un thème traité, hier, par des spécialistes lors d'un colloque national virtuel. Ainsi, les universitaires ont appelé, à l'unisson, à l'adaptation des programmes de formation à l'évolution technologique. Fatiha Maatouk, directrice du Laboratoire de recherche sur l'usage et la réception des productions culturelles et médiatiques en Algérie, a estimé que "le moment est venu de revoir certains programmes de formation des étudiants en sciences de l'information et de la communication pour les adapter aux progrès actuels dans ce domaine scientifique, où les grandes mutations intellectuelles en cours exigent de soumettre nombre de théories enseignées aux étudiants à des études critiques". Elle a, dans ce cadre, insisté sur "la nécessité de rénover la pensée et de formuler des concepts adaptés aux progrès en cours dans la recherche scientifique, notamment dans le domaine de la communication et de l'information, pour donner aux étudiants et aux chercheurs les moyens leur permettant d'analyser la réalité de manière rationnelle, notam-

ment s'agissant de l'analyse de la réception des messages médiatiques diffusés sur les nouveaux supports". Selon elle, la pandémie de Covid-19 a impacté les connaissances se rapportant aux sciences de l'information et de la communication, surtout en ce qui concerne la couverture médiatique et les études d'audience, et ce, à la lumière de l'émergence de nouveaux concepts que les anciennes théories n'ont pas réussi à expliquer, d'où, a-t-elle dit, l'impératif de réaliser des "études critiques" dans ce domaine. Dans le même sens, le doyen de la Faculté des Sciences de l'information et de la communication, Malika Atoui, a mis l'accent sur la nécessité de surmonter les obstacles imposés par la pandémie du nouveau Coronavirus sur l'activité scientifique de l'université. Cela passe, poursuit Mme Atoui, à travers l'organisation de séminaires virtuels, tout en recourant à des plateformes de pointe, à même de maintenir la communication entre les étudiants, les enseignants et les chercheurs et de booster la recherche scientifique, notamment dans le domaine des sciences de l'information et de la communication, en aidant les étudiants

dans cette spécialité en vue d'accéder à ce type d'enseignement qui "est désormais impératif à plus d'un titre", a-t-elle insisté. Annonçant l'organisation par la Faculté des Sciences de l'information et de la communication de séminaires virtuels, les prochains jours, portant sur des thèmes de sécurité alimentaire et d'e-commerce, la même responsable a appelé, à l'occasion, la corporation universitaire à prendre part à ce genre de séminaires. Les interventions des chercheurs ont porté, pour la plupart, sur la nécessité de revoir les théories relatives à l'étude du destinataire. A ce propos, Docteur Nasreddine Ayadi s'est interrogé sur l'efficacité des théories du destinataire dans l'étude des médias dans l'environnement numérique. Docteur Saïd Loucif a abordé l'étude du rapport de l'utilisateur algérien à l'espace virtuel. Pour leur part, les enseignants Redouane Boudjemâa, Lilia Chaoui et Souad Mehraz ont soulevé le thème "la réception dans le nouvel environnement de communication", soulignant le rôle des médias dans cet environnement qui a connu "une transformation radicale".

L'objectif est de réduire la production au début de l'année prochaine

Les membres de l'Opep proches d'un accord

Les pays membres de l'Organisation des pays explorateurs de pétrole (Opep), dont l'Algérie, ont poursuivi, hier, les discussions avec leurs alliés afin d'aboutir à un consensus sur les niveaux de baisse de production au début de 2021, avant la prise de décision finale prévu pour aujourd'hui, et ce dans un marché affecté toujours par la Covid-19. Cette poursuite des discussions à distance intervient suite à la 180ème réunion ministérielle de la Conférence de l'Opep, tenue lundi par vidéoconférence, et qui avait notamment examiné la possibilité de prolonger le retrait actuel du marché à savoir de 7,7 mb/j, pour une durée de trois mois supplémentaires, c'est-à-dire du 1er janvier jusqu'à la fin mars 2021. Dans ce cadre, les signataires de la Déclaration de coopération ont jugé préférable de donner plus de temps à ces consultations avant de tenir la 12ème réunion ministérielle des pays Opep et Non OPEP demain jeudi. Prévue initialement pour mardi dernier, cette réunion a été reportée pour le 3 décembre, un report qui a été confirmé par l'Organisa-

tion des pays exportateurs de pétrole en modifiant son planning officiel des réunions. Cette réunion qui regroupe les 23 pays Opep et Non Opep signataires de la Déclaration de coopération, à leur tête la Russie sera autour d'un consensus adapté à la demande pétrolière, au marché, et à l'ensemble des pays producteurs, a indiqué mardi le ministre de l'Energie, Abdelamadjid Attar, estimant que le maintien des consultations et le report de la réunion à Jeudi est une démonstration de la volonté de tous d'aboutir à un consensus. Le Président de la Conférence de l'Opep a exprimé son optimisme par rapport à l'aboutissement à un consensus. L'Algérie qui préside cette année la Conférence de l'Opep continue ses consultations et travaille dans le but de converger vers un consensus. M. Attar a également réaffirmé que le marché pétrolier nécessite toujours de la prudence même si sur le plan sanitaire il y a de plus en plus de bonnes nouvelles indiquant la possibilité d'allègement des confinements à travers le monde, et par conséquent une possible reprise écono-

mique à travers le monde. L'Opep et ses alliés devaient initialement commencer en janvier 2021 à assouplir l'encadrement de leur production, pour augmenter celle-ci de deux millions de barils par jour (bpj) dans un premier temps, mais la deuxième vague de la pandémie de coronavirus qui pèse sur la demande mondiale de brut, a conduit les producteurs de l'Opep à réfléchir aux mesures adéquates pour s'adapter aux données du marché pétrolier. L'accord en vigueur a été entamé en début mai dernier avec une réduction de la production pétrolière de 9,7 mb/j. Et c'est lors des réunions ministérielles de l'OPEP et Non Opep de juin dernier qu'il a été décidé de reconduire la baisse de la production pétrolière de 9,6 mbj, prévue initialement pour mai et juin, jusqu'au 31 juillet 2020. Cette mesure a été assouplie depuis début août dernier en passant à une réduction de 7,7 mbj qui devrait, selon les termes de l'accord, continuer jusqu'à fin décembre 2020 avant de passer à une baisse de 5,8 mb/j en début de 2021.

M.M

Réaction d'Abderrezak Makri à la résolution du Parlement européen

« C'est une tentative de chantage »

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, a réitéré, hier, son appel à une réunion du Parlement pour l'examen des conséquences de la résolution adoptée par le Parlement européen sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, mettant en garde contre des "tentatives de chantage contre l'Algérie en ciblant ses constantes". Lors d'une conférence de presse animée au siège du MSP, M. Makri a mis en avant l'impératif de tenir une réunion des deux chambres du Parlement pour répondre à la résolution du Parlement européen, réhabiliter l'Algérie en tant qu'Etat indépendant et souverain, débattre les conséquences de cette ingérence dans nos affaires internes et adopter résolution ferme, qualifiant la résolution de l'ins-

tance européenne d'"atteinte à la souveraineté de l'Algérie et de tentative de chantage en ciblant ses constantes". A ce propos, le président du MSP a appelé les forces politiques du pays à "l'organisation d'une conférence nationale pour dénoncer l'ingérence étrangère dans les affaires internes du pays et exprimer notre rejet de l'humiliation et du mépris affichés à l'égard de l'Algérie, relevant que cette résolution "vise à porter atteinte à l'identité algérienne, à ses constantes et à sa structure sociale". Pour M. Makri "le Parlement européen aurait dû plutôt débattre des violations israéliennes contre les Palestiniens et les crises provoquées par l'Occident dans plusieurs pays ou de l'oppression de minorités en Europe et des actes de discrimination commis par des partis et des organisa-

tions, au lieu de ces tentatives de semer la discorde dans les rangs des Algériens". Evoquant la situation économique, M. Makri a mis l'accent sur l'importance de "la relance économique afin d'éviter l'endettement". Concernant les développements de la situation au double plan régional et international, le président du MSP a réitéré "son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", le qualifiant de "solution unique pour le règlement du conflit dans la région". Il a, dans ce sens, mis en garde contre la persistance du conflit au Sahara Occidental qui "ne sert que l'agenda colonial et affaiblit les peuples de la région". "Il ne faut pas servir les intérêts de l'entité sioniste sous couvert d'autres pays", a-t-il averti.

Audiovisuel

Le TDA autorisé à assurer des prestations de service

L'établissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA) peut désormais conclure des contrats commerciaux pour la fourniture de prestations de services de diffusion directe, par satellite, pour les services audiovisuels et ce, à la lumière d'un projet de décret exécutif qui a été examiné, hier, lors de la réunion hebdomadaire du Gouvernement. Ce projet de décret, présenté par le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, vise à "optimiser l'exploitation et la rentabilisation commerciale du satellite national ALCOMSAT-1 en permettant à l'établissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA) de conclure des contrats commerciaux pour la fourniture de prestations de services de diffusion directe, par satellite, pour les services audiovisuels et la location de capacités satellitaires appropriées sur des satellites nationaux ou étrangers", selon un communiqué des services du Premier ministre.

Un nouveau quota de logement AADL sera livré incessamment

AADL 2 : lancement prochaine du paiement de la deuxième tranche

Bonne nouvelle pour les souscripteurs au programme de l'AADL 2. Ils auront leurs ordres de versement de la seconde tranche avant la fin de l'année. C'est ce qu'a annoncé, hier, Tarek Belarbi, directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL). Le DG a expliqué que cette catégorie de souscripteurs a déjà entamé, depuis quelques jours, l'opération du choix du site. Tarek Belarbi qui est intervenu à l'issue d'une cérémonie de signature d'une convention avec l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) portant association des micro-entreprises dans la gestion des cités "AADL 2020" pour une durée de quatre ans, a précisé que l'AADL s'attelle à l'étude et l'analyse des choix effectués par plus de 82% sur plus de 100.000 souscripteurs à travers le territoire national. Il a ajouté que quatre jours après l'ouverture du site-web pour le choix des sites de logements, 82% sur plus de 100.000 souscripteurs à travers le pays, avaient consigné leur choix, dont 42.000 à Alger sur un total de 44.000 souscripteurs. Le site-web restera, a-t-il assuré, "ouvert aux citoyens pour permettre le parachèvement de l'opération du choix des sites". Une fois l'opération terminée, les souscripteurs seront invités à verser la deuxième tranche, puis attendre que l'avancement des travaux de réalisation pour la remise des décisions de pré-affectation, a expliqué M. Belarbi. Soulignant que l'AADL suivait l'ensemble des étapes des dossiers des souscripteurs, en l'occurrence les ordres de versement, les décisions d'affectation et la remise des clés, il a indiqué que le processus se déroule de manière organisée permettant aux souscripteurs de suivre leurs dossiers. "Un nouveau quota de logements AADL sera livré avant la fin de l'année", a-t-il promis. Concernant le problème des souscripteurs ayant perdu leur mot de passe, M. Belarbi a précisé que l'Agence avait mis en place dernièrement une nouvelle application, via son site électronique, permettant la récupération du mot de passe à travers le numéro de l'ordre de versement de la première tranche sans avoir à se déplacer au siège. Quant à l'éventualité d'un programme "AADL 3", le même responsable a souligné que la priorité est accordée pour l'heure à l'achèvement du programme "AADL 2" en se focalisant sur l'état d'avancement des travaux et la livraison des logements à leurs bénéficiaires. "Nous ne pouvons actuellement réfléchir à un programme AADL 3 alors que le programme AADL 2 n'est pas encore clos", a-t-il expliqué. Répondant à une question sur les mises en demeures adressées aux promoteurs n'ayant pas respecté les contrats de réalisation conclus, M. Belarbi a déclaré que "l'Agence continue à adresser des mises en demeures à toute entreprise ne respectant pas les délais prévus", ajoutant que "les sanctions pourront aller jusqu'à la résiliation du contrat". Il a relevé, dans ce sens, le lancement d'une nouvelle application permettant aux cadres de l'Agence de suivre la situation des projets en temps réel, et par conséquent prendre des décisions immédiates".

Pandémie

L'ONU adopte une résolution faisant des marins des "travailleurs clés"



Les 193 pays membres des Nations unies ont approuvé mardi par consensus une résolution proposée par l'Indonésie qui fait des marins des "travailleurs clés" alors que 400.000 d'entre eux restent bloqués en mer à cause de la pandémie de Covid-19. La résolution soutenue par une coalition de 71 pays "demande instamment aux Etats membres de désigner les marins et les autres personnels en mer comme des travailleurs clés". Elle encourage les gouvernements à permettre aux "marins qui sont bloqués en mer d'être rapatriés et que d'autres les remplacent". Par ailleurs,

la Chambre internationale du transport maritime (ICS), basée à Londres et qui représente 80% de la flotte marchande, a salué cette initiative. "Il s'agit d'une étape importante au plus fort d'une pandémie mondiale dans la reconnaissance du rôle crucial que jouent 2 millions de marins dans le transport de la nourriture, des médicaments, des approvisionnements énergétiques et d'autres matières premières essentielles à travers le monde", a estimé l'ICS. Le secteur maritime a, de son côté, espéré que cette qualification permettra aux marins de figurer parmi les personnes prioritaires pour bénéficier des futurs

vaccins contre le virus.

En juin, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait lancé à un niveau mondial l'alerte sur la situation des marins bloqués en mer sans possibilité d'être relevés à cause des restrictions de voyage imposées par des dizaines de pays craignant des contaminations. « Le transport par la mer représente plus de 80% des échanges commerciaux et il est crucial pour les acheminements de médicaments, de nourriture et de biens critiques dans la lutte contre la pandémie », avait-il alors noté.

(A.P)

Journée internationale des personnes handicapées : Le CNDH appelle à la révision de la loi relative à cette catégorie

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé, hier, à la révision de la loi relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées, conformément à la Constitution amendée stipulant que "l'Etat œuvre à assurer aux personnes vulnérables ayant des besoins spécifiques, leur insertion dans la vie sociale".

Dans un communiqué rendu public à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, le CNDH a mis en avant la nécessité de revoir la loi 02/09 du 08 mai 2009 relative aux personnes handicapées pour l'adapter à la Convention internationale relative à cette catégorie, ratifiée par l'Algérie et à l'article 72 de la Constitution prévoyant clairement dans son 2e alinéa l'impératif de "promulguer une nouvelle loi en la matière".

Pour le CNDH, la révision doit porter notamment sur la redéfinition de la personne handicapée telle que prévue dans le Code civil, la participation po-

litique des personnes aux besoins spécifiques en leur assurant les conditions leur permettant d'exercer leur droit au vote et la possibilité pour la personne handicapée de choisir un emploi à temps plein ou partiel.

A ce propos, le CNDH estime nécessaire, en outre l'augmentation du taux d'emploi au profit de cette catégorie dans les secteurs privé et public, la garantie de la scolarisation des enfants handicapés en assurant les conditions propices à leur intégration au niveau des écoles ordinaires les plus proches de leurs domiciles.

L'augmentation de l'allocation pour personnes handicapées et son calcul sur le salaire national minimum garanti (SNMG), et la mise en place d'un système permanent de collecte d'informations sur cette catégorie en vue d'instaurer une politique efficace permettant un suivi et une évaluation régulière, sont également préconisées dans ce sens.

A l'adresse du Gouvernement, le CNDH a plaidé pour l'adhésion de

l'Algérie au protocole facultatif relatif à la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées. La Journée mondiale des personnes handicapées est célébrée le 3 décembre de chaque année, en vertu d'une décision de l'Assemblée générale de l'Onu visant à élever le niveau de conscience concernant les droits de cette frange aux plans politique, social, économique et culturel.

Selon les statistiques des Nations Unies, un (01) milliard de personnes handicapées sont recensées dans le monde, dont 80% vivent dans les pays en développement.

Selon des données de l'Onu, l'impact de la pandémie du nouveau Coronavirus était "plus important sur les personnes aux besoins spécifiques qui continuent à souffrir des effets de la discrimination, d'où une détérioration de leur situation aux plans financier et moral et en termes de prise en charge sanitaire", précise le document.

Festival virtuel portail numérique du court métrage international de Annaba : le film libanais "Chahne" remporte l'or de la huitième édition

Le court-métrage "Chahne" du réalisateur libanais Karim Rahbani a décroché le "Portail d'or" de la huitième édition du Festival virtuel portail numérique du court-métrage international de Annaba, a-t-on appris mercredi du responsable de la communication du Festival, Slimane Farès.

Le prix du "Portail d'argent" de cette édition du festival virtuel a été décerné au film "Sakhra Dhid Echorta" (un rocher contre la police) du réalisateur algérien Nabil Djedouani, tandis que le prix du "Portail de bronze" est revenu au film "soufisme" du réalisateur tuni-

sien Younès Benhadjira, a-t-il précisé. Selon M. Farès, le prix du jury du Festival virtuel portail numérique du court-métrage international présidé par le cinématographe Abou Chouaib El-Messaoudi du Maroc a été accordé au film "El Ghorfa" (la chambre) de la réalisatrice Latifa Said du Portugal. Le même responsable a déclaré, en outre, que les films "Kataloum Baraati" (vous avez tué mon innocence) de l'Algérienne Louisa Kadri et "El Khat El Ahmar" (la ligne rouge) de l'Irakien Kacem Ghamkin ont reçu les encouragements de la huitième édition du Festival.

Quant au court métrage "Maâraka Dhid El Moustahil" (bataille contre l'impossible) du réalisateur algérien Hatem Youghourta, il s'est vu attribuer le Grand prix du public, après avoir enregistré le plus grand nombre de "like" sur la page YouTube du Festival, a souligné la même source.

La huitième édition du Festival virtuel portail numérique du court-métrage international a vu la participation de 16 films représentant 11 pays, avec un nombre de followers sur le site du Festival sur YouTube avoisinant un demi-million, a-t-on indiqué.

Etats-Unis
Covid-19 : le bilan franchit le cap des 274 mille morts

Le bilan des décès dus à la Covid-19 aux Etats-Unis s'est alourdi, hier, à 274 523 après l'enregistrement de 1260 nouveaux décès au cours des dernières 24 heures, selon la plateforme Worldometer. Le bilan des contaminations enregistrées aux Etats-Unis s'est élevé à 13 925 000 cas après l'enregistrement de 170 612 nouvelles contaminations, selon la plateforme.

La même source a souligné que le bilan des guérisons s'est élevé à 8 229 000 cas tandis que le nombre total des tests de dépistage effectués s'élève à près de 195 millions tests.

D'après la même source, les Etats-Unis arrivent en tête de liste des pays les plus touchés par la Covid-19, suivis du Brésil et de l'Inde en termes de décès et par l'Inde et le Brésil en termes de contaminations. Jusqu'à mardi soir, la Covid-19 a touché plus de 63 859 791 personnes à travers le monde, dont plus de 1 479 728 sont décédées tandis que 44 215 659 autres se sont rétablies, selon la plateforme Worldometer.

(A.P)

Environnement
Un cadre juridique pour concrétiser les axes de la coopération algéro-grecque

La ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats a convenu, mardi à Alger, avec l'ambassadrice de la République de Grèce à Alger, Nike Ekaterini Koutrakou de la mise en place d'un cadre juridique pour la concrétisation des axes de coopération dans le domaine environnemental entre les deux pays, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont souligné « la nécessité d'œuvrer de concert pour bâtir les fondements d'un partenariat au service des intérêts communs des deux pays ».

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties ont débattu des voies d'échange d'expériences dans le domaine de la diversité biologique et en matière d'atténuation des effets des changements climatiques, de la formation et de la sensibilisation. Mme Benharrats a exprimé sa disposition à œuvrer pour la concrétisation du développement durable et la concrétisation de la stratégie du secteur. Les deux parties ont évoqué les mécanismes de relance des relations de coopération entre l'Algérie et la Grèce dans le domaine de l'environnement outre l'impact de la pandémie de la Covid-19 et les moyens d'adaptation pour préserver l'environnement.

(A.P)

Droits de l'homme
en Algérie

Le Conseil de la nation dénonce la résolution du PE

Le groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la nation a dénoncé, mardi dans un communiqué, la teneur de la Résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'homme en Algérie, soulignant que l'histoire "reconnait tout ce que notre pays a consenti pour défendre sa liberté et celle des autres peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine". "Nous rejetons et dénonçons ce comportement incessant envers l'Algérie, mais nous restons en même temps convaincus qu'il existe au sein du Parlement européen des voix qui comprennent notre situation et qui saisissent que le grand peuple algérien est capable de surmonter seul ses difficultés sans tolérer aucune ingérence étrangère dans les affaires intérieures de son pays", a précisé le groupe parlementaire dans son communiqué. "L'Algérie, qui a beaucoup pâti des affres du colonialisme, poursuit aujourd'hui résolument ses efforts pour consolider ses acquis et approfondir la voie démocratique", a affirmé la même source. Et d'ajouter que "l'Algérie est tout à fait consciente que cette voie, longue et ardue, n'est pas exempte de difficultés, de contraintes et de lacunes diverses et complexes auxquelles se sont heurtés tous les pays qui se targuent aujourd'hui d'avoir atteint la prospérité absolue des valeurs de droit et de justice".

(A.P)

Le Groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la nation dénonce la résolution du PE sur les droits de l'homme en Algérie

Le groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la nation a dénoncé avant hier dans un communiqué la teneur de la Résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'homme en Algérie, soulignant que l'histoire "reconnait tout ce que notre pays a consenti pour défendre sa liberté et celle des autres peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine". "Nous rejetons et dénonçons ce comportement incessant envers l'Algérie, mais nous restons en même temps convaincus qu'il existe au sein du Parlement européen des voix qui comprennent notre situation et qui saisissent que le grand peuple algérien est capable de surmonter seul ses difficultés sans tolérer

aucune ingérence étrangère dans les affaires intérieures de son pays", a précisé le groupe parlementaire dans son communiqué. "L'Algérie, qui a beaucoup pâti des affres du colonialisme, poursuit aujourd'hui résolument ses efforts pour consolider ses acquis et approfondir la voie démocratique", a affirmé la même source. Et d'ajouter que "l'Algérie est tout à fait consciente que cette voie, longue et ardue, n'est pas exempte de difficultés, de contraintes et de lacunes diverses et complexes auxquelles se sont heurtés tous les pays qui se targuent aujourd'hui d'avoir atteint la prospérité absolue des valeurs de droit et de justice".

(A.P)



Culture

Signature de contrats de performance avec les directeurs du TNA et huit théâtres régionaux

Des contrats de performance ont été signés mardi au Palais de la culture Moufidi Zakaria, avec les directeurs de huit théâtres régionaux, en plus du directeur du Théâtre national algérien (TNA) en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, indique un communiqué du ministère. S'inscrivant dans une démarche tendant à garantir le bon fonctionnement des théâtres, le contrat de performance est conclu pour assoir davantage de transparence et d'effica-

cité à la gestion administrative et technique des théâtres.

Il définit les objectifs que les directeurs des établissements concernés s'engagent à réaliser dans des délais précis, et comprend une grille d'évaluation de leurs performances, a précisé le communiqué.

Ayant pour but d'"instaurer une nouvelle gouvernance des établissements théâtraux de façon à atteindre l'efficacité souhaitée", le document est signé pour une durée de deux ans, renouvelables par une évaluation

continue. Il prend en compte le budget, la localisation et l'ancienneté de l'établissement et le nombre de ses travailleurs, ainsi que l'avantage de la région et les initiatives et enjeux les plus importants qui doivent être relevés.

Ces contrats ont été conclus avec le directeur du TNA et les directeurs des théâtres régionaux d'Oran, Mostaganem, Biskra, Tizi Ouzou, El Eulma, Sidi Bel Abbes, Saida et Oum El Bouaghi.

(A.P)

Le ministre italien des Affaires étrangères en visite en Algérie samedi prochain (MAE)

Le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Luigi Di-Maio, effectuera, à partir de samedi prochain, une visite de travail de deux jours en Algérie, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, ministère des Affaires étrangères.

"Cette deuxième visite à Alger de M. Di-Maio, au titre de l'année 2020, s'inscrit dans le cadre de la consolidation des liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et l'Italie", précise la même source, ajoutant qu'elle "constituera, pour les deux parties, une occasion de passer en revue les axes prioritaires de la coopération bilatérale et d'examiner l'agenda des grandes échéances à venir, notamment la tenue, au cours de l'année 2021, de la 4ème réunion de Haut niveau".

Les questions d'actualité régionales et internationales, en particulier, l'évolution récente



au Sahara occidental ainsi que la situation en Libye et au Mali, figureront également à l'ordre du jour des entretiens entre les chefs de la diplomatie des deux pays.

Les deux ministres procéderont, au cours de

cette visite, à la signature d'un mémorandum d'entente instituant "le dialogue stratégique sur les relations bilatérales et les questions politiques et de sécurité globale".

Gaz : 143 cas d'agression sur les réseaux de distribution entre janvier et octobre 2020 à Alger (Direction de distribution de Belouizdad)

Les services techniques d'exploitation des réseaux du gaz à la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Belouizdad pour la Région de distribution d'Alger (RDA) ont enregistré 143 agressions sur les réseaux de distribution du gaz entre les mois de janvier et d'octobre en cours, a indiqué mercredi un communiqué de la direction.

Ces agressions ont été à l'origine de 67,77 % de coupures d'électricité qui ne relèvent pas de la direction et qui ont été enregistrées durant la période suscitée, indique le communiqué.

Ces agressions, qui n'entraînent pas uniquement des coupures d'alimentation en gaz naturel, causent dans la majorité des cas la mort de personnes voire de familles entières,

précise-t-on de même source. Outre les pertes qu'elles engendrent, ces agressions sur les réseaux de distribution du gaz figurent parmi les facteurs qui sont à l'origine des fuites de la rupture d'approvisionnement des clients, selon la même source.

Les divers incidents ainsi que les agressions sur les installations du gaz ont engendré des pertes matérielles considérables pour la direction, concernant les dépenses de remplacement des installations endommagées qui se font généralement auprès de sociétés privées et publiques, rappelle la direction de distribution. Outre la durée de la réparation des pannes et le réapprovisionnement des clients, tout en respectant les règles de sécurité et techniques en vigueur par des agents spécialisés, la direction a

souligné que les mesures de sécurité sont importantes et strictes dans la réparation des dégâts vu les pertes matérielles considérables en cas d'explosions dues aux fuites causées par des raccordements internes non conformes aux conditions techniques, et en dépit des campagnes de sensibilisation lancées par la direction.

La direction de Belouizdad appelle ses clients ainsi que toutes les entreprises publiques et privées à faire preuve de responsabilité et de civisme et à signaler toute opération de forage ou toute fuite, pour permettre aux services techniques spécialisés d'intervenir rapidement, en contactant le 3303 ou en se rapprochant des directions ou agences commerciales relevant de la Région de distribution d'Alger. (A.P)

Environnement : Un cadre juridique pour concrétiser les axes de la coopération algéro-grecque (communiqué)



La ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats a convenu, avant à Alger, avec l'ambassadrice de la République de Grèce à Alger, Nike Ekaterini Koutrakou de la mise en place d'un cadre juridique pour la concrétisation des axes de coopération dans le domaine environnemental entre les deux pays, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont souligné « la nécessité d'œuvrer de concert pour bâtir les fondements d'un partenariat au service des intérêts communs des deux pays », indique-t-on de même source.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties ont débattu des voies d'échange d'expériences dans le domaine de la diversité biologique et en matière d'atténuation des effets des changements climatiques, de la formation et de la sensibilisation. Mme Benharrats a exprimé sa disposition à œuvrer pour la concrétisation du développement durable et la concrétisation de la stratégie du secteur. Lors de ces discussions, les deux parties ont évoqué les mécanismes de relance des relations de coopération entre l'Algérie et la Grèce dans le domaine de l'environnement outre l'impact de la pandémie de la Covid-19 et les moyens d'adaptation pour préserver l'environnement.

(A.P)

Opep

Report de la réunion des principaux producteurs

Les cours pétroliers ont baissé hier après le nouveau report d'une réunion des principaux pays producteurs qui doivent décider de l'avenir de leurs coupes de production. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février, dont c'était le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a perdu 1,0% ou 46 cents, à 47,42 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier a abandonné 1,7% ou 79 cents, à 44,55 dollars. Après plus de quatre heures de conclave lundi, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés (dont la Russie), réunis au sein de l'Opep, ont repris mardi leurs pourparlers pour tenter de décider de la marche à suivre concernant leurs quotas de production dans un marché déprimé par la pandémie de Covid-19.

En l'absence de position commune, le sommet virtuel a une nouvelle fois été décalé et reprendra jeudi.

Sans amendement de l'accord en vi-

gueur, signé en avril, ce sont près de 2 millions de barils par jour qui doivent revenir sur le marché dès le 1er janvier. Si la majorité des pays semble trouver ce pas prématuré et penchent pour une prorogation du statu quo pour trois mois minimum, d'autres souhaitent le franchir car les coupes volontaires représentent un effort pénible pour les recettes des producteurs, même si ces réductions ont contribué à faire repartir les prix à la hausse. "Le fort rebond des prix (de l'ordre de 25% en novembre, ndlr) s'essouffle actuellement, d'où l'importance des résultats", des réunions de cette semaine, ont insisté les analystes de Kepler. Le report à jeudi de la seconde partie du sommet a été perçu par certains observateurs du marché comme un signe de fébrilité. Cependant, il reste "fort probable qu'un accord sera trouvé", veut croire Bjørn Schieldrop, analyste de Seb, puisqu'il n'est, selon lui, "tout simplement pas logique que l'Opep trébuche totalement à ce stade et si près de la ligne d'arrivée". (A.P)

Etats-Unis

LES STOCKS DE PÉTROLE BRUT EN BAISSÉ

Les réserves commerciales américaines de pétrole brut ont reculé un peu moins que prévu la semaine dernière aux Etats-Unis, tandis que celles de produits distillés ont augmenté, selon un rapport hebdomadaire diffusé mercredi par l'Agence américaine d'Information sur l'Energie (EIA). Les stocks de brut ont baissé de 700.000 barils à 488 millions de barils (MB) au 27 novembre, là où les analystes envisageaient un recul de près de 2 MB. Ceux de produits distillés (fioul et gaz de chauffage) ont grimpé de 3,2 MB alors que les analystes avaient prévu une baisse de 1,5 MB.

Les réserves d'essence ont également augmenté, de 3,5 MB, plus que les 2 MB prévus par les experts interrogés

par l'agence Bloomberg. Le total des produits pétroliers distribués la semaine dernière s'est maintenu à 19,3 millions de barils par jour (mbj), mais est en baisse de 9% par rapport à la même période l'an dernier. Ces chiffres semblent confirmer que, conformément aux recommandations des autorités sanitaires, les Américains ont limité les déplacements lors de la semaine de Thanksgiving, qui a eu lieu jeudi dernier, afin de freiner la propagation du virus. Déjà en hausse avant la publication du rapport, le cours du principal contrat du baril new-yorkais de WTI accentuait ses gains et prenait 1,73% vers 15H10 GMT, à 45,32 dollars.

Les acteurs du marché semblaient plutôt se focaliser sur la décision à venir

des principaux pays exportateurs, qui doivent s'accorder sur l'avenir de leurs quotas de production, la plupart des analystes s'attendant à ce que les coupes soient prolongées de plusieurs mois à leur niveau actuel. Les raffineries américaines ont fonctionné à 78,2% de leurs capacités, en légère baisse par rapport à la semaine précédente. La production a elle augmenté de 100.000 barils par jour, s'établissant à 11,1 mbj, ce qui reste toutefois nettement inférieur aux niveaux de l'an dernier à la même période. Les importations ont un peu augmenté (+171.000 barils) et les exportations ont fortement progressé (+625.000 barils).

(A.P)

L'objectif est de réduire la production au début de l'année prochaine

LES MEMBRES DE L'OPEP PROCHES D'UN ACCORD

Les pays membres de l'Organisation des pays explorateurs de pétrole (Opep), dont l'Algérie, ont poursuivi, hier, les discussions avec leurs alliés afin d'aboutir à un consensus sur les niveaux de baisse de production au début de 2021, avant la prise de décision finale prévue pour aujourd'hui, et ce dans un marché affecté toujours par la Covid-19. Cette poursuite des discussions à distance intervient suite à la 180ème réunion ministérielle de la Conférence de l'Opep, tenue lundi par vidéoconférence, et qui avait notamment examiné la possibilité de prolonger le retrait actuel du marché à savoir de 7,7 mbj, pour une durée de trois mois supplémentaires, c'est-à-dire du 1er janvier jusqu'à la fin mars 2021. Dans ce cadre, les signataires de la Déclaration de coopération ont jugé préférable de donner plus de temps à ces consultations avant de tenir la 12ème réunion ministérielle des pays Opep et Non OPEP demain jeudi. Prévue initialement pour mardi dernier, cette réunion a été reportée pour le 3 décembre, un report qui a été confirmé par l'Organisa-

tion des pays exportateurs de pétrole en modifiant son planning officiel des réunions. Cette réunion qui regroupe les 23 pays Opep et Non Opep signataires de la Déclaration de coopération, à leur tête la Russie sera autour d'un consensus adapté à la demande pétrolière, au marché, et à l'ensemble des pays producteurs, a indiqué mardi le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, estimant que le maintien des consultations et le report de la réunion à Jeudi est une démonstration de la volonté de tous d'aboutir à un consensus. Le Président de la Conférence de l'Opep a exprimé son optimisme par rapport à l'aboutissement à un consensus. L'Algérie qui préside cette année la Conférence de l'Opep continue ses consultations et travaille dans le but de converger vers un consensus. M. Attar a également réaffirmé que le marché pétrolier nécessite toujours de la prudence même si sur le plan sanitaire il y a de plus en plus de bonnes nouvelles indiquant la possibilité d'allègement des confinements à travers le monde, et par conséquent une possible reprise économique à travers le

monde. L'Opep et ses alliés devaient initialement commencer en janvier 2021 à assouplir l'encadrement de leur production, pour augmenter celle-ci de deux millions de barils par jour (bpj) dans un premier temps, mais la deuxième vague de la pandémie de coronavirus qui pèse sur la demande mondiale de brut, a conduit les producteurs de l'Opep à réfléchir aux mesures adéquates pour s'adapter aux données du marché pétrolier. L'accord en vigueur a été entamé en début mai dernier avec une réduction de la production pétrolière de 9,7 mbj. Et c'est lors des réunions ministérielles de l'OPEP et Non Opep de juin dernier qu'il a été décidé de reconduire la baisse de la production pétrolière de 9,6 mbj, prévue initialement pour mai et juin, jusqu'au 31 juillet 2020. Cette mesure a été assouplie depuis début août dernier en passant à une réduction de 7,7 mbj qui devrait, selon les termes de l'accord, continuer jusqu'à fin décembre 2020 avant de passer à une baisse de 5,8 mbj en début de 2021.

Céréales

Tendance baissière des cours du blé

Les prix du blé restaient orientés à la baisse mercredi en début d'après-midi sur le marché européen, après des prises de bénéfice des fonds mardi.

Alors que l'euro reste ferme face au dollar, ce qui pèse sur le marché, les opérateurs suivent aussi avec inquiétude les dernières négociations sur le Brexit à moins d'un mois de l'échéance prévue, indiquent plusieurs cabinets d'analyse. Alors qu'Ursula von der Leyen semble disposée à d'importantes concessions, Intercourtage rapporte un "malaise croissant" au sein de l'Union européenne avec des divisions de plus en plus marquées entre Etats membres sur la conduite à tenir. Sur le plan international, le marché a été quelque peu déçu par l'aboutissement du dernier appel d'offres égyptien. L'Egypte n'a finalement acheté que 170.000 tonnes de blé, dont un bateau ukrainien de 60.000 tonnes et deux russes de 110.000 tonnes au total.

Un nouvel appel d'offres à court terme sera certainement à envisager "compte tenu des besoins", souligne Agritel.

Le Japon est aussi aux achats pour 127.000 tonnes de blé meunier en Amérique du nord ou en Australie. Un organisme russe, Roshydromet, souligne par ailleurs que les conditions de cultures d'hiver ont été très mitigées au mois de novembre au moment de la levée des

graines, du fait de la météo sèche et estime que plus de 20% des cultures d'hiver sont dans de mauvaises conditions, soit un plus haut de sept ans, rapporte Intercourtage.

Sur Euronext, la tonne de blé tendre perdait 0,75 euro sur l'échéance de décembre à 208,75 euros et 1 euro sur celle de mars, à 204,25 euros, pour 21.412 lots échangé. La tonne de maïs perd 0,50 euro sur l'échéance janvier à 189,25 euros, ainsi que sur celle de mars à 189,75 euros la tonne, pour 1.610 lots échangés.

KARIM.M

Finance verte

Après le charbon, les assureurs appelés à sortir aussi du pétrole et du gaz

Le retrait de beaucoup d'assureurs du secteur du charbon, ces dernières années, a nettement compliqué le fait d'assurer des projets liés au charbon, s'est félicité,



hier, un groupement d'ONG, qui appelle toutefois les compagnies à adopter la même politique avec le pétrole et le gaz.

"Le retrait continu des assureurs du secteur charbon rend plus difficile et plus coûteuse l'obtention d'une couverture d'assurance pour des projets charbon", souligne un rapport publié par "Insure Our Future", campagne collective d'ONG qui demandent aux assureurs de se désengager et de cesser d'assurer le charbon, les sables bitumineux, le pétrole et le gaz et de soutenir la transition vers l'énergie propre.

De fait, la plupart des assureurs européens et australiens n'assurent plus de nouveaux projets liés au charbon, tandis que d'autres deviennent plus prudents et limitent leurs capacités, salue le rapport, constatant que "les entreprises du charbon étaient confrontées à des augmentations des tarifs allant jusqu'à 40%". Dans le détail, "au moins 23 assureurs ont mis fin ou limité leur couverture aux projets charbon, ce qui représente 12,9% du marché de l'assurance primaire et 48,3% du marché de la réassurance", poursuit-il.

En outre, "les assureurs se désinvestissent aussi également du charbon: au moins 65 assureurs avec des actifs combinés d'une valeur de 12.000 milliards de dollars - probablement plus de 40% des actifs totaux de l'industrie - ont soit adopté une politique de désinvestissement, soit se sont engagés à ne pas faire de nouveaux investissements dans le charbon",

est-il ajouté. "Le retrait progressif des assureurs des énergies fossiles est positif, mais face à l'aggravation de la crise climatique, il faut que cela s'accélère", a commenté Peter Bosshard, coordinateur de la campagne "Insure our future". Notamment, "les grands assureurs états-uniens, le marché du Lloyd's et l'Asie de l'Est continuent d'assurer le charbon et le secteur mondial de l'assurance n'a pas encore pris de mesures globales concernant le pétrole et le gaz", regrette le collectif. A ce jour, "seuls neuf assureurs ont limité ou mis fin à leur couverture pour le pétrole des sables bitumineux - contre quatre l'année dernière", souligne-t-il.

Parmi les groupes européens, les français Axa et Scor, mais aussi les allemands Allianz, Munich Re ou encore l'helvétique Zurich "doivent à minima cesser d'assurer et d'investir dans des sociétés qui prévoient l'ouverture de nouvelles réserves de pétrole et de gaz", relève Lucie Pinson, directrice générale du cabinet Reclaim Finance, membre du collectif. (A.R)

Enseignement supérieur Installation d'une commission conjointe Université-Entreprises économiques

Une commission conjointe entre le secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a été installée pour trouver les voies de rapprochement entre l'université et les entreprises et s'ouvrir sur le monde économique. Président de l'installation de cette commission, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a précisé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des démarches et concertations entreprises par le secteur avec les différents partenaires économiques, et a pour objectif de "promouvoir la relation entre l'université et l'entreprise". La commission conjointe s'attellera à la "recherche des mécanismes adéquats et des procédés opérationnels qui permettent aux étudiants inscrits en doctorat de préparer leurs thèses au sein de l'entreprise" et aura à formuler des propositions et des recommandations dans ce sens, a-t-il ajouté. Les résultats obtenus par cette commission conjointe "seront inclus, conformément aux instructions du Premier ministre, dans les axes de travail devant être examinés par une commission multisectorielle dont les travaux seront coordonnés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, pour apporter les solutions adéquates à la problématique de l'employabilité des titulaires de doctorats dans les différents secteurs d'activité", précise le ministre. "Il est prévu l'adoption d'un statut pour les titulaires du doctorat, la dynamisation du mécanisme de préparation de la thèse au sein de l'entreprise, la relance et la dynamisation des départements de recherche-développement dans les entreprises économiques des secteurs public et privé", a fait savoir M. Benziane. De son côté, le Président de la CAPC, Sami Agli a précisé que cette commission conjointe qui réunit les représentants des entreprises économiques avec l'université algérienne reflète "le nouveau modèle économique, nécessaire pour construire l'avenir de l'économie algérienne". La présence de la CAPC dans tous les domaines économiques "permettra de concrétiser la vision prospective, en confortant sa relation avec l'université via la formation et l'encouragement de la recherche scientifique", selon le ministre. La commission conjointe comprend des représentants du secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique ainsi que des représentants d'entreprises spécialisées en électronique et dans le numérique. (A.P)

Une commission ministérielle s'est rendue, hier, à Tizi-Ouzou

Eniem : les autorités publiques tentent de redémarrer la machine

La grève technique qui paralyse l'Entreprise nationale des industries électroménagères (ENIEM) ne doit surtout pas durer dans le temps. C'est l'objectif de la commission ministérielle dépêchée depuis Alger, et qui s'est rendue, hier, à Tizi-Ouzou, pour trouver une solution à cette grève. En effet, la délégation est composée du directeur-général de la gestion du secteur public marchand au niveau du ministère accompagné de deux inspectrices. Les émissaires de la tutelle ont rencontré, la matinée, les représentants des travailleurs au siège de la wilaya et s'est, ensuite, entretenue avec la direction de l'entreprise. "Les travailleurs qui rejettent la décision d'arrêt technique des activités prise par la direction du groupe ont campé sur leur position, tout en exigeant le départ de l'actuelle direction", a fait savoir le secrétaire général de l'Union de wilaya de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Kamel Limani. De son côté, la direction de l'ENIEM a "expliqué les raisons et causes ayant conduit à la prise de cette décision d'arrêt technique des activités", indiqué à Djillali Mouazer, président-directeur général (PDG) de l'entreprise. Principale raison, à ce propos, souligne M. Mouazer, "le refus des banques de nous accorder des crédits pour l'acquisition de matières premières", expliquant que son groupe n'a pas bénéficié de crédit depuis 2 ans. "Nous avons bénéficié d'une domiciliation bancaire d'achat de l'ordre de 1,1 milliards DA en février dernier et nous avons déjà été débité de 730 millions DA avant terme", a-t-il ajouté. La délégation a été, également, informée du "blocage, au niveau des douanes, d'un lot de matériel CKD/SKD importé par le groupe en raison de l'absence d'autorisation d'importation et d'exploitation de la matière première en CKD/SKD". Lundi, la direction de l'ENIEM avait annoncé "un arrêt technique d'activité d'une durée d'un mois (du 01 au 31 décembre)" pour cause de "contraintes financières" et "rupture des stocks des matières premières entraînant de fait l'arrêt de la production". Une décision rejetée par les travailleurs qui avaient organisé mardi une marche pour protester contre cette décision.

Banques

Le CPA lance l'activité Finance Islamique dans une sixième agence



Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) lancera, aujourd'hui, l'activité Finance Islamique dans une sixième agence bancaire, a annoncé mercredi cette banque publique dans un communiqué. Le lancement inaugural de ce produit se fera au niveau de l'agence Ksar El Boukhari (169), sous l'égide du P-dg de la Banque, Mohammed Dahmani, accompagné des responsables de la Banque, précise la même source. A cet effet, le CPA "informe sa clientèle de la mise en place d'une nouvelle ligne de métier au sein de son agence Ksar El Boukhari 169 dédiée à la finance islamique, en lançant la commercialisation d'une large gamme de produits et services conformes aux préceptes de la Charia islamique", après que la Banque ait obtenue les certificats de conformité du Haut Conseil Islamique et l'agrément de la Banque d'Algérie. Il s'agit, selon la même source, d'une action qui s'inscrit dans "la stratégie

de la Banque visant à la diversification de son offre commerciale, en mettant à la disposition de la clientèle les produits et services de la Finance Islamique répondant aux besoins et attentes de cette dernière et contribuant à l'effort de développement de l'inclusion financière". C'est à ce titre, explique le document, que cette nouvelle activité portée par le slogan "Vos valeurs nous inspirent", permettra à la clientèle du CPA et prospects de bénéficier de cette nature de produits et services conformes aux préceptes de la Charia islamique. La nouvelle offre commerciale est composée d'une gamme de neuf (09) produits destinés à l'ensemble des segments cibles, qu'ils s'agissent de particuliers, professionnels et entreprises et particulièrement la Très Petite, Petite et Moyenne Entreprise. La commercialisation de ces produits interviendra progressivement sur tout le réseau d'exploitation du CPA et inclura des produits de dépôts et de fi-

nancement à savoir : le compte courant islamique, le compte chèque islamique, le compte épargne islamique, le compte d'investissement islamique, l'offre Mourabaha Aqar/Sayara/Tadjhiz, ainsi que l'offre Ijara Immobilier et équipements. De même pour assurer une prise en charge de qualité et optimiser la commercialisation progressive des produits et services islamiques, la Banque a rappelé qu'elle a investi dans la création de nouveaux guichets dédiés à la finance islamique, ainsi que la formation d'une équipe pluridisciplinaire de cadres et commerciaux spécialement formés dans ce domaine. En s'inscrivant dans cette dynamique, le CPA indique que son ambition est de "bâtir une Banque de premier rang moderne qui garantira à tous ses clients, un savoir-faire et une expertise avérés alliant qualité de service et offre bancaire diversifiée et compétitive". (A.P)

L'opération touchera plusieurs wilayas du pays

Informel : des commerçants installés dans marchés couverts

L'opération de lutte contre l'activité informelle se poursuit. L'objectif tracé est l'éradication de cette activité. A Saïda, ce sont quelque 60 vendeurs de fruits et légumes activant dans l'informel dans la ville de Saïda seront transférés prochainement vers le nouveau marché couvert. Il a été décidé de délocaliser ces vendeurs, qui exercent dans des locaux précaires à hai "Bou-

khors" depuis une dizaine d'années vers le nouveau marché du même quartier, ont en effet, informé les services de la commune. Les services communaux démoliront ensuite les locaux précaires et exploiter le terrain pour la réalisation d'un projet d'utilité publique, a-t-on indiqué. L'opération, qui verra la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires, vise à lutter

contre ce point noir qui altère l'aspect esthétique de hai Boukhors, a-t-on souligné. Pour rappel, les services communaux ont transféré, la semaine dernière, plus de 420 vendeurs informels à hai "La Marine" de Saïda vers de nouveaux locaux disposant de commodités nécessaires. Tous les anciens locaux ont été démolis pour exploiter leur surface dans le projet d'aménagement de oued Ouakrif.

Algeria Startup challenge

43 porteurs de projets sélectionnés pour la grande finale

Quarante trois (43) finalistes ont été sélectionnés par un jury parmi les 739 porteurs de projets inscrits à la deuxième édition de "l'ALGERIA Startup Challenge" dont les résultats définitifs seront annoncés lors d'une cérémonie de la grande finale en ligne, prévue à la mi-décembre. Initiée sous le parrainage du Premier Ministère et avec le concours du ministère délégué chargé des Startups et de l'Economie de la connaissance, la deuxième édition de l'ALGERIA Startup Challenge a vu la participation de 739 porteurs de projets, parmi lesquels 147 ont été présélectionnés et auditionnés par le comité scientifique, a in-

diqué mercredi un communiqué de l'organisateur. A l'issue des auditions, 43 finalistes ont été retenus et pitchés du 25 au 28 novembre dernier, a précisé l'incubateur de Startup "Capco-work" initiateur de cette compétition. Ayant débuté le 7 mars 2020 à Constantine, le programme Algeria Start Up Challenge (ASC) a ensuite sillonné l'Algérie à la recherche des "pépites" de projets de startups et ce, en ligne au vu du contexte de la pandémie relative à la Covid 19. Pour la dernière journée de présentation, le ministre délégué chargé des Startups et de l'Economie de la connaissance auprès du Premier

Ministère, Yacine El Mahdi Oualid, a honoré de sa présence virtuelle afin d'encourager les porteurs de projets et leur souhaiter bonne chance. Les projets ont été segmentés sur diverses thématiques portant notamment sur l'économie circulaire, l'entrepreneuriat social, le e-gouvernement, le tourisme, la distribution, la finance et le E-commerce ainsi que le E-santé. Les résultats des projets gagnants seront annoncés, selon l'organisateur, mi-décembre de l'année en cours, en présence du ministre délégué chargé des Startups et de l'Economie de la connaissance auprès du Premier Ministère. (A.P)

OUM EL BOUAGHI

Plus de 100 mosquées d'une capacité supérieure à 500 fidèles concernées par la décision de réouverture (direction)

La wilaya d'Oum El Bouaghi a décidé mercredi la réouverture de 103 mosquées réparties à travers ses 29 communes, en application du communiqué rendu public par le Premier ministre concernant la réouverture des mosquées d'une capacité de plus de 500 fidèles, fermées pendant plus de 8 mois dans le cadre des mesures préventives contre le coronavirus, a-t-on appris auprès de la direction locale des Affaires religieuses et des Wakfs.

La réouverture de ces mosquées intervient en application de l'instruction des services du Premier ministre dans le volet ouverture progressive des mosquées et sur décision locale promulguée par le wali, a précisé la même source à l'APS.

Les mosquées concernées par cette décision ont fait objet d'opérations de nettoyage et de désinfection avec la détermination des places réservées aux fidèles et la mise en place par les comités des mosquées, les citoyens, les bienfaiteurs et représentants de la société civile, d'outils de prévention comme les thermomètres, et le gel hydroalcoolique, a-t-on fait savoir.



Les chargés de la gestion des mosquées concernées par la réouverture ont été instruits à l'effet de veiller à la stricte application des mesures de protection et le protocole sanitaire depuis la distanciation physique jusqu'au port des bavettes pour la sécurité des fidèles.

Les imams et fidèles ont beaucoup apprécié la décision de réouverture des mosquées dont la capacité dé-

passé les 500 fidèle après une fermeture de plusieurs mois.

Dans ce cadre, l'imam de la mosquée El Bachir El Ibrahimy de la commune Ain Beida, Smail Mechane à exprimé sa satisfaction quant à la décision de réouverture des lieux de culte, appelant, à cette occasion, les fidèles à respecter le protocole sanitaire pour lutter contre la propagation du Covid-19.

A.R

Tébessa

Signature d'une convention entre l'université et la SNTF

Une convention a été signée hier entre l'université Larbi Tebessi (Tébessa) et la société nationale du transport ferroviaire (SNTF) pour assurer le transport des étudiants via le train. La cérémonie de signature de cette convention s'est tenue au niveau de l'université en présence du directeur de cet établissement d'enseignement supérieur, le directeur régional de la SNTF, et le directeur des oeuvres universitaires. Pas moins de 22.000 étudiants de l'université Larbi Tebessi répartis sur plusieurs facultés et instituts ainsi que 3.000 employés entre enseignants et administrateurs seront transportés par train depuis la gare vers l'université. Le directeur régional de la SNTF, Abderrazak Ben Belgacem, a précisé

dans une déclaration à la presse que la société accorde "une grande importance" à cette wilaya frontalière en inscrivant plusieurs projets ferroviaires pour relier les communes de Tébessa au chef-lieu et vers d'autres wilayas limitrophes.

Selon les clauses du contrat signé, dans une première phase, les trains de la SNTF rallieront l'annexe de l'université de Tébessa et à moyen terme, atteindront l'ancien pôle universitaire au chef-lieu et puis le nouveau de Boulhef Dyr, dès la rentrée universitaire 2021-2022. Le même responsable a révélé que les études techniques de ce projet "important" qui permettra de transporter les étudiants et les citoyens également sont achevées.

Il a souligné que les travaux de

réalisation d'une voie ferrée de 3 km seront lancés "prochainement", pour atteindre un total de 7 km, ainsi qu'un quai à l'annexe de l'université. M. Ben Belgacem a indiqué que "les wagons sont disponibles et ont été réhabilités au niveau des ateliers à Sidi Bel Abbas par des experts Algériens", déclarant que la capacité d'accueil du wagon s'élève à 200 personnes. En outre, le même responsable a appelé les citoyens à œuvrer à préserver les wagons qui seront mis en service "dans les plus brefs délais", ajoutant que la SNTF subit "des dommages importants" chaque année suite aux actes de vandalismes et jet de pierres sur les fenêtres des wagons et les travailleurs.

A.R

Médéa

LA SÉCURISATION DES TUNNELS DE CHIFFA ET D'EL-HAMDANIA À L'ÉTUDE (PROTECTION CIVILE)

La sécurisation des tunnels de Chiffa et d'El-hamdania, situés sur le tronçon de l'autoroute nord-sud, a été au centre de la journée d'étude qui s'est tenue, mercredi, au siège de la direction de la protection civile de Médéa, a-t-on appris auprès de cette structure. Des cadres de la protection civile de la wilaya de Blida et des responsables des unités d'intervention de la commune de Chiffa (Blida) et El-Hamdania (Médéa) ont pris part à cette journée d'étude organisée à l'effet d'élaborer un plan d'intervention et de sécurité (PIS) des deux tunnels de l'autoroute nord-sud, devant servir à l'organisation des secours et la sécurisation des de ces deux ouvrages routiers, a-t-on indiqué. Différents volets ont été examinés,

d'après la même source, lors de cette journée d'étude, notamment la gestion des accidents de la circulation à l'intérieur de ces tunnels, la coordination des secours et l'optimisation des moyens et des effectifs des unités d'intervention de la protection civile de la commune de "Chiffa" (Blida) et "El-Hamdania" (Médéa), pour garantir la rapidité des secours, minimiser les dégâts, tant humains que matériels, et permettre le rétablissement rapide du trafic routier, a-t-on ajouté. Le plan d'intervention et de sécurité constituera, a-t-on expliqué, un outil de travail en mesure de faciliter les opérations d'intervention et garantir la sécurité des usagers, précisant, qu'eu égard au caractère "spécifique" de ces ouvrages routiers, leurs dangers et

la complexité des interventions qu'auront à effectuer les secouristes, la nécessité de se doter d'un tel plan est "primordiale".

L'élaboration du "PIS" viendra, par ailleurs, "combler le vide réglementaire" en matière de gestion et de sécurité des ouvrages routiers, en particulier les tunnels, qui représentent un niveau de risque très élevé en cas d'accidents, a-t-on fait savoir, ajoutant que le plan d'intervention et de sécurité permettra de faire face à ce vide et de gérer les volets sécurité routière et secours. Le projet de plan d'intervention sera transmis à la direction générale de la protection civile (DGPC) pour examen et enrichissement, avant son approbation, a-t-on conclu.

(A.P)

El Tarf

Production prévisionnelle de près de 10.000 hectolitres d'huile d'olive

Une production prévisionnelle d'huile d'olive de 9728 hectolitres (972800 litres) est attendue dans la wilaya d'El Tarf au titre de la campagne oléicole 2020/2021, a indiqué le directeur local des services agricoles (DSA) Kaddour Ayad.

Deux unités d'extraction de l'huile d'olive l'une à Asfour assurant 50qx/j et l'autre à Sidi Kaci avec une capacité de trituration de 30 qx/j, soit une capacité globale de 80 qx par jour, sont mobilisées pour l'opération d'extraction, a précisé M. Ayad. Une production de 79.020 qx d'olives dont 60.800 qx d'olives à l'huile, avec un rendement moyen de 25 qx à l'hectare, a été récoltée à travers 3.160 ha de vergers oléicoles, répartis principalement dans les régions montagneuses de Bouhadjar, Besbes et Hamam Beni Salah, a détaillé la même source, précisant que la wilaya d'El Tarf dispose d'un potentiel de 4.580 ha cultivés par 1.600 agriculteurs. La cueillette des olives a été lancée, a rappelé la même source, au mois d'octobre dernier au niveau de cette région frontalière, réputée pour ses variétés "rougettes", "chemlel" et "arbiquina" auxquelles s'ajoutent deux autres, nouvellement introduites, à savoir la "blanquette" et "sofiana", a précisé Kaddour Ayad. Le DSA a, par ailleurs, mis en relief les différentes actions de sensibilisation et de vulgarisation menées en direction des producteurs de la filière oléicole pour leur expliquer les multiples techniques en matière, entre autres, de greffage, de taille et d'entretien, utilisées pour améliorer les rendements des oliviers. Le même responsable a évoqué en outre les journées d'information dédiées aux maladies fongiques dont la mouche de l'olive et autres ravageurs de l'olivier, ainsi que les caravanes de sensibilisation consacrées aux techniques de cueillette de l'olive, organisées, périodiquement, en coordination avec le conseil interprofessionnel de la filière.

A.R

Oran/Covid-19

Plus de 12.000 infractions aux mesures préventives (sûreté de wilaya)

Les services de la police de la wilaya d'Oran ont enregistré 12.237 infractions aux mesures préventives contre le Coronavirus durant la période s'étalant du 5 novembre au 1er décembre courant, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps de sécurité.

Dans le cadre de l'intervention préventive et dissuasive, les policiers ont relevé durant les heures de confinement sanitaire partiel 2.215 infractions par des piétons, en plus de 6.742 autres pour non port du masque de protection et 796 pour non respect de la distanciation.

En outre, ont été enregistrées 478 infractions pour non port du masque de protection par des clients et des propriétaires de magasins et 114 autres pour dépassement du nombre autorisé de clients au sein d'un local et 234 pour absence de produits de désinfection, a-t-on fait savoir.

Les mêmes services ont recensé, durant la même période, 761 infractions au confinement sanitaire par des automobilistes et motocyclistes et 351 infractions pour non port du masque et non nettoyage régulier des sièges de moyens de transport, entre autres. Ces opérations ont été accompagnées de plusieurs campagnes de sensibilisation destinées aux gérants de magasins, chauffeurs de bus, taxieurs et motocyclistes sur la nécessité du respect des mesures préventives contre le Covid-19.

A.R

Emigration clandestine

Un réseau de passeurs démantelé à Mostaganem

Les services de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont démantelé un réseau qui organise des traversées clandestines via la mer en utilisant les multimédias, a-t-on appris mercredi de ce corps de sécurité.

L'opération a débuté le 29 novembre dernier lorsque la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la police judiciaire a détecté une publication électronique renseignant sur l'organisation d'une opération d'émigration clandestine par mer, a-t-on indiqué.

Un mis en cause proposait ses services sur les réseaux sociaux pour le transport de personnes vers l'autre rive de la Méditerranée sur un plaisancier en contrepartie d'une somme de 350.000 DA par personne, a-t-on fait savoir. Après avoir avisé les services compétents et l'accomplissement des procédures judiciaires, une personne âgée de 18 ans a été arrêté et l'enquête a permis d'identifier un autre acolyte âgé de 19 ans, dans le domicile duquel a été découvert le plaisancier, a-t-on ajouté. Les services de la police ont établi un dossier judiciaire contre les deux individus pour les présenter devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, selon la même source.

A.R

Batna

Prévention contre l'épidémie de covid-19 : solidarité avec les transporteurs

Plus de 1 750 aides financières d'une valeur de 90 000 dinars ont été accordées aux transporteurs touchés par les mesures de prévention contre l'épidémie de covid-19, a indiqué mardi le directeur local du secteur, Adj Bouaouni. Les aides allouées à chaque personne concernée, une fois les démarches nécessaires effectuées auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos), ont trait à l'équivalent de trois (3) mois de salaire pour chaque bénéficiaire, et ce, conformément aux mesures préventives imposées par la pandémie de Covid-19, pour préserver la santé des transporteurs et leurs employés, a souligné la

même source. L'opération s'est déroulée dans le strict respect de la distanciation sociale en coordination avec les chefs de daïras, a fait savoir également M. Bouaouni, relevant que des directives ont été données aux secrétaires généraux des communes pour distribuer ces aides en fonction du lieu de résidence des concernés en vue de retirer leur argent au niveau des différentes recettes communales. Par ailleurs, et au regard du grand nombre de transporteurs exerçant au chef-lieu de wilaya, les bénéficiaires ont été répartis sur 4 recettes pour faciliter le paiement des aides et éviter de longues files d'attente, a assuré le même responsable, ajoutant que ces aides sont

destinées aux propriétaires de taxis collectifs et les transporteurs individuels, les sociétés de radio-taxi, les exploitants des auto-écoles, les propriétaires de bus ainsi que les conducteurs inter-wilayas. Selon la même source, l'opération intervient en application de l'instruction n° 255 du 26 septembre 2020 du ministre des Transports et de la décision ministérielle précisant les modalités de mise en application du décret exécutif n 20-211 du 30 juillet 2020, faisant état de l'octroi d'une aide financière au profit des professions touchées par les répercussions de la pandémie de Covid-19. (A.P)

Constantine

Violation de la mesure de suspension des fêtes de mariage : Arrestation de deux individus



Les éléments de la 7ème sûreté urbaine de la sûreté de wilaya de Constantine ont arrêté deux individus pour avoir enfreint la mesure de suspension des fêtes de mariage dans le cadre des dispositions initiées contre la propagation du virus Corona, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication et des relations publics de ce corps de sécurité. Agissant sur la base de renseignements faisant état de l'existence d'une salle des fêtes activant anor-

malement à la cité Boussouf et ce, en dépit des mesures préventives décidées dans le cadre du confinement partiel à domicile visant la lutte contre la propagation du Covid-19, les policiers se sont déplacés immédiatement sur les lieux où ils ont constaté l'organisation d'une fête de mariage. Cette cérémonie a été aussitôt interrompue et les personnes concernées arrêtées et transférées au siège de la 7ème sûreté urbaine, a précisé la même source, ajoutant que l'opération

s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus. Les deux personnes arrêtées ont été présentées devant les instances judiciaires pour "mise en danger de la vie d'autrui à travers la violation volontaire d'un des devoirs de prévention et de sécurité contenu dans la loi" et "exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce et sans autorisation", a ajouté la même source. (A.P)

EHS de néphrologie de Constantine
12 greffes rénales en une année (responsable)

Douze greffes rénales ont été réalisées à l'établissement hospitalier spécialisé en néphrologie et voies urinaires de la cité Deksi Abdeslam de Constantine entre novembre 2019 et novembre 2020 en dépit de la conjoncture exceptionnelle de la pandémie du Covid-19 ayant stoppé les greffes pendant quelques mois, a indiqué mercredi le directeur de l'établissement, Hocine Saïh. Ces greffes ont été effectuées en coordination avec l'Agence nationale de greffes d'organes, a précisé

à l'APS le même cadre qui a déclaré que l'établissement prépare actuellement 13 couples (donneurs/receveurs) pour effectuer "prochainement" des interventions de transplantation. Les donneurs subissent des examens globaux en trois phases (laboratoire, clinique et radiologique) dans une période de deux mois afin de limiter les risques de rejet et augmenter les chances de succès de la greffe qui dure près de quatre heures, a-t-il ajouté. L'unité de suivi post-greffe rénale assure le suivi de 140 malades no-

tamment durant les premiers mois de la transplantation avec des suivis réguliers à vie pour le receveur de la greffe, est-il encore précisé. Une autre unité de pulvérisation des calculs rénaux a entamé le travail depuis le début de l'année en cours après la réparation de l'appareil avec une moyenne de huit patients par mois, selon la même source qui a révélé que le service de 20 lits assure également le remplacement du plasma pour 2 à 3 patients par mois. (A.P)

TIZI-OUZOU

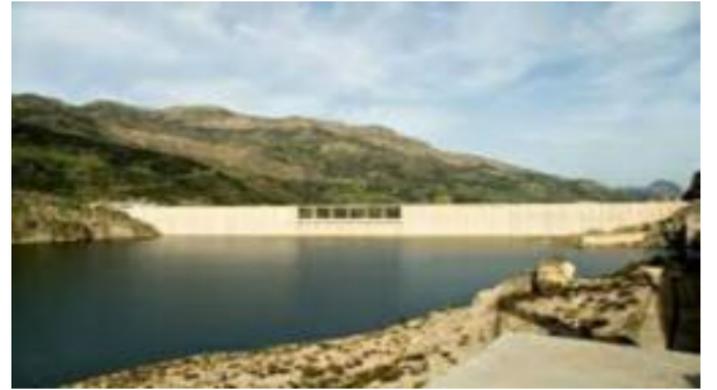
Psychotropes : saisie de 780 comprimés

Une quantité de 780 comprimés de psychotropes a été saisie par les éléments de la brigade de gendarmerie nationale de Makouda, au nord de Tizi-Ouzou, a indiqué mardi un communiqué de ce corps de sécurité. Agissant sur informations faisant

état d'un trafic de psychotropes dans la région, les éléments de la gendarmerie ont réussi, après enquête, à l'arrestation d'un individu à bord d'un véhicule touristique aux abords du village de Zaouia, en possession de 780 comprimés psychotropes et une somme de 21 000

DA, revenus de son commerce. Présenté devant le parquet de Tizi-Ouzou pour "possession et commercialisation de produits psychotropes", il a été placé sous mandat de dépôt, a-t-on ajouté de même source

BOUMERDES

Barrage de Keddara : 800 000m² d'eau supplémentaires

Les trois plus grands barrages de la wilaya de Boumerdes ont reçu, à la faveur des pluies de ces trois derniers jours, un volume supplémentaire de près de 2,5 millions de m³ d'eau, a-t-on appris mardi du directeur local des Ressources en eau (DRE), Kamel Abbas, précisant qu'une pluviométrie quotidienne "considérable", estimée en moyenne entre 100 et 180 mm, a été enregistrée durant ces trois derniers jours, au niveau des barrages de Keddara, Hamiz et Beni Amrane. A la faveur de ces pluies, un volume supplémentaire de 800.000 m³ d'eau a été emmagasiné au niveau du barrage de Keddara, considéré parmi les plus grands barrages du centre du pays, a observé le DRE. Le Barrage de Hamiz, second important ouvrage hydraulique de la wilaya et le plus ancien de Boumerdes, a reçu, quant à lui, un apport de plus de 30.000 m³, portant ainsi le volume d'eau emmagasiné à près de deux millions de m³, soit un taux de remplissage de plus de 10%, pour une capacité de plus de 15 millions de m³ d'eau. Quant au barrage de Beni Amrane (Est de Boumerdes), il a atteint un taux de remplissage de 53%, soit un apport d'eau supplémentaire de plus de 1,6 million de m³, ayant porté le volume d'eau emmagasiné à près de 6,3 millions de m³, pour une capacité de mobilisation estimée à 12 millions de m³ d'eau, a-t-on indiqué de même source.

LAGHOUAT

Eau potable : la région se dote de neuf nouveaux châteaux

Neuf (9) nouveaux châteaux d'eau ont été réalisés cette année dans la wilaya de Laghouat dans le but d'améliorer le réseau d'eau potable (AEP), a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des Ressources en eau (DRE). D'une capacité de stockage de 500 m³ chacun, ces ouvrages hydrauliques, dont quatre implantés dans la commune du chef lieu de wilaya, ont été achevés, hormis deux en voie de l'être à Ksar El-Hirane et un troisième à réceptionner durant le premier trimestre de l'année prochaine dans la commune de Sebguet (daïra d'Aflou), a précisé le DRE, Mohamed Tabbeche. Ces ouvrages sont appelés à améliorer le service public en matière d'AEP, de résoudre définitivement le problème d'approvisionnement de la population en eau potable, notamment dans les communes d'Aflou et de Ksar El-Hirane, qui ont accusé dernièrement un déficit en la matière pour diverses raisons, notamment l'insuffisance des eaux souterraines. (APS)

Mila

Filière ail : plus de 1500 ha plantés récemment

La superficie plantée d'ail depuis le début de l'actuelle saison 2020/2021 dans la wilaya de Mila a dépassé les 1.500 hectares, a-t-on appris mardi du chef du service de régulation de la production et soutien technique à la direction des services agricoles (DSA), Mohamed Bouleffet. L'objectif tracé pour cette saison est de cultiver 1.723 hectares d'ail, a-t-il déclaré, précisant que 1.513 hectares des terres ainsi plantés se trouvent dans les communes du Sud de la wilaya notamment Oued El Athmania, Oued Seggan et Teleghema et dépasse déjà les 1.463 hectares réservés la saison précédente à cette spéculation. La récolte d'ail de la saison précédente a atteint 640.000 quintaux, a fait savoir le même responsable, révélant que la quantité stockée dans le cadre du dispositif de régulation de ce produit agricole par l'Office national des légumes et viandes a été de 970 quintaux. Leader de la filière ail, la wilaya de Mila compte 400 producteurs d'ail, selon la même source qui a ajouté que la DSA œuvre à impliquer le plus grand nombre de producteurs au programme de stockage et de régulation du marché le long de l'année. (A.R)

Sidi Bel-Abbès

Mme Hafsi valorise les efforts des staffs médicaux mobilisés lors d'Octobre rose

La Secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), Noria Hafsi, a valorisé hier à Sidi Bel-Abbès les efforts déployés par les staffs médicaux lors du mois d'Octobre rose, dans le cadre des caravanes de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer du sein, notamment dans les zones d'ombre.

Présidant une cérémonie en l'honneur du staff médical célébrant le mois d'Octobre rose, Mme Hafsi a souligné que l'UNFA salue les efforts fournis par les équipes médicales pour la réussite des caravanes de sensibilisation, notamment dans les zones d'ombre en dépit de la pandémie du coronavirus.

Elle a affirmé que des médecins et des sages-femmes ont activement contribué au succès de cette campagne, organisée au niveau de toutes les

wilayas du pays, notant que Sidi Bel-Abbès est une wilaya pilote en terme de dépistage précoce du cancer du sein et de prise en charge des patientes.

La responsable a indiqué que la caravane de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer du sein a touché plus de 600 femmes dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, dont sept atteintes d'un cancer du sein.

Par ailleurs, elle a fait savoir que les équipes médicales et paramédicales se sont dévouées pleinement pour servir les citoyens lors de la pandémie du Coronavirus, qui a causé des pertes dans leurs rangs du fait de leur infection lors de l'accomplissement de leurs nobles tâches, notant que l'UNFA poursuit son soutien et son accompagnement aux staffs médicaux en leur fournissant des masques et des combinaisons de protection et autre

matériel de prévention contre cette maladie.

Pr Aboubekr de l'établissement hospitalier de gynécologie et d'obstétrique de Sidi Bel-Abbès a pour sa part assuré que les cas de cancers dépistés sont pris en charge et des interventions chirurgicales seront programmées pour l'ablation du sein ou de la tumeur. Les patientes sont également orientées vers le centre anti cancer (CAC) pour y effectuer la chimiothérapie, a-t-il fait savoir.

Le spécialiste a appelé à la poursuite de telles campagnes de sensibilisation à longueur d'année et leur généralisation, de même pour le dépistage précoce du cancer du col de l'utérus, soutenant que le dépistage précoce peut sauver la vie de nombreuses femmes.

(A.P)

Tissemsilt

230 lits supplémentaires pour prendre en charge les malades de la Covid-19

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tissemsilt a consacré récemment 230 lits supplémentaires pour prendre en charge les cas atteints du Coronavirus, a-t-on appris mercredi auprès de cette instance. Ces lits sont réservés au niveau des établissements publics hospitaliers de Tissemsilt, de Theniet El Had, Bordj Bounaama et les établissements hospitaliers spécialisés en maternité et pédiatrie et une clinique privée au chef-lieu de wilaya qui sera exploitée en cas d'augmentation

des cas atteints de Covid-19, a-t-on indiqué. Ces lits, s'ajoutent à 244 dont disposent les établissements publics hospitaliers de la wilaya pour la prise en charge des malades de la Covid-19, selon la même source. Le nombre de lits exploités dans les services de traitement de Covid-19 au niveau des établissements publics hospitaliers dans la wilaya a atteint, jusqu'à, 43 lits, soit un taux équivalent à 19 pour cent, a-t-on fait savoir.

D'autre part, la wilaya entend acquérir prochainement 4 lits pour la réani-

mation qui sont dotés d'appareils de respiration artificielle et qui seront mis à la disposition du secteur de la santé de la wilaya qui dispose actuellement de 7 lits. Pour rappel, la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tissemsilt a enregistré, depuis la déclaration de la pandémie de Covid-19 depuis le mois de mars dernier et jusqu'à hier, 1.734 cas confirmés dont 1.560 ayant été rétablis, ainsi que 43 cas suspects en confinement dans les établissements publics hospitaliers de la région. (A.P)

Rentrée universitaires

La reprise des cours se fera dans le strict respect du protocole sanitaire

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a déclaré, hier à Alger, que la rentrée universitaire 2020/2021 prévue le 15 décembre courant se fera par mode d'enseignement à distance avant de passer au mode d'enseignement présentiel, et ce dans le strict respect du protocole sanitaire.

A la rentrée universitaire 2020/2021 prévue le 15 décembre courant, les établissements d'enseignement supérieur organiseront des activités pédagogiques et d'enseignement « suivant le mode d'enseignement à distance, avant de passer deux semaines plus tard, au mode d'enseignement présentiel suivant le mécanisme organisationnel et le protocole opérationnel adopté à cet effet », a précisé le minis-

tre lors d'une rencontre de concertation avec les partenaires sociaux, à savoir des représentants d'organisations syndicales et des associations estudiantines.

A cette occasion, le ministre a appelé la famille universitaire à « se mobiliser pour faire réussir la rentrée universitaire actuelle, face au développement de la situation pandémique dans le pays », indiquant qu'un protocole sanitaire « rigoureux » est prévu pour le mode d'enseignement présentiel, indiquant qu'un système de répartition en groupes sera adopté, en assurant les cours en présentiel au tiers des étudiants, et ce pour les modules essentiels.

Concernant l'enseignement à distance, M. Benziane a fait savoir que des cours-videos sont en cours d'éla-

boration via les plateformes numériques, citant les efforts consentis par les enseignants pour garantir un enseignement à distance.

Par ailleurs, M. Benziane a souligné sa détermination à lancer la réforme du système des œuvres universitaires, sur la base de « la rationalisation de la gestion et des dépenses » pour « promouvoir la performance de ce système, améliorer sa gestion et garantir la qualité des prestations assurées à l'étudiant ».

Dans ce contexte, il a dévoilé la révision des statuts types de l'université et la révision des textes relatifs à la qualification universitaire et au système LMD qui ont été largement enrichis par les partenaires sociaux. (A.P)

Nâama

Achèvement des travaux de plus de 1.000 logements avant la fin de l'année en cours

Les travaux de réalisation de 1.095 logements publics locatifs (LPL) dans la wilaya de Nâama seront achevés avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Ce quota d'habitat, réparti entre 278 logements à Nâama, 380 à Mécheria et 437 à Ain Sefra, fait l'objet de travaux d'aménagement externe, a-t-on indiqué, soulignant que l'attribution de ces logements à leurs bénéficiaires est prévue courant du premier trimestre de l'année prochaine. Des comités de dairas s'attendent à l'examen des dossiers et aux enquêtes administratives pour établir les listes définitives des bénéficiaires, a-t-on indiqué. Le wali de Nâama avait insisté, lors de sa dernière visite d'inspection des chantiers des travaux de raccordement des nouvelles cités d'habitation aux différents réseaux, sur l'accélération du rythme pour la livraison des commodités d'accompagnement dans un délai ne dépassant pas la fin d'année en cours. Les services de la wilaya ont annoncé la dotation prochaine de 700 aides à l'habitat rural au titre du programme de développement de l'exercice 2020, en vue de répondre à la demande, particulièrement au niveau des zones d'ombre, et de la wilaya en général. Il est attendu également le lancement d'autres programmes d'habitat ultérieurement ainsi que de nouveaux projets.

A.R

Environnement-entreprises

Plus de 1.800 infractions enregistrées de janvier à août (ministère)

Le ministère de l'Environnement a effectué, de janvier à août 2020, 1.129 visites de contrôle et d'inspection aux entreprises concernées par l'application de la législation et la réglementation en vigueur relatives à la protection de l'environnement, ce qui a permis d'enregistrer 1.810 infractions et de dresser 1.217 PV, a indiqué lundi un communiqué du ministère. « Dans le cadre de ses efforts visant la promotion et l'amélioration du cadre de vie outre la protection de la santé du citoyen et la propreté de l'environnement, et en vertu de ses prérogatives concernant les visites d'évaluation et de contrôle des entreprises classées pour l'application de la législation et la réglementation en vigueur relatives à la protection de l'environnement, le ministère a effectué, via les inspecteurs de wilayas, 1.129 visites durant la période s'étalant du 01 janvier au 31 août 2020, ce qui a permis d'enregistrer 1.810 infractions et de dresser 1.217 PV », précise la même source. Selon le ministère, ces contraventions concernent précisément 517 infractions pour non-conformité aux contrats administratifs, 165 infractions pour des violations relatives aux déchets dangereux (stockage, salubrité) et 137 autres relatives aux déchets ménagers etc. Et d'ajouter que 59 infractions relatives à la pollution de l'air ont été également enregistrées outre 45 autres pour tapage et mauvaises odeurs, 204 pour écoulement polluant en milieux environnementaux et 76 autres relatives à la détérioration des écosystèmes et du cadre de vie. Le ministère a également enregistré 25 infractions liées à l'arrosage aux eaux usées, 368 infractions liées au manque de mesures de sécurité et d'hygiène, 174 infractions liées au non-respect des normes environnementales et 40 infractions liées à l'absence de délégué à l'environnement.

Le système de TV numérique couvre 77% de la population du pays

Le système de télévision numérique couvre actuellement 77% de la population du pays, a affirmé mercredi à Bechar Saliha Benziadi, la cheffe du département de communication de l'établissement public de diffusion radiophonique et télévisuelle algérien (TDA).

"Nous avons entamé la généralisation du système de la télévision numérique terrestre (TNT) à travers 19 wilayas du pays, dont Bechar, ce qui permet la réception en numérique et en un seul bouquet des six (6) chaînes de la télévision nationale publique", a indiqué la responsable à l'APS, en marge de la cessation du système analogique de té-

lédiffusion qui est passé depuis aujourd'hui au système numérique dans la région de Bechar. Le nouveau système numérique permet, en plus des qualités d'image et de son, une grande économie en énergie grâce à l'équipement de 165 stations à travers le pays en ce système, au lieu et place des anciennes 600 stations de télédiffusion analogiques, a-t-elle fait savoir. La mise en service de ce système numérique de télédiffusion à Bechar entre dans le cadre de la seconde phase de l'opération d'arrêt de la diffusion

télévisuelle en système analogique, entamée le 17 novembre en cours pour 19 wilayas

pour s'achever le 24 décembre prochain dans la wilaya de Bouira, a-t-elle ajouté.

La première phase a été entamée le 17 juin dernier, en vertu du rendez-vous fixé avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) et avait touché cinq (5) wilayas, a expliqué Saliha Benziadi.

La troisième et dernière phase du passage de l'analogique vers le numérique terrestre sera programmée durant le premier trimestre de 2021 et verra le passage total au système numérique terrestre (TNT) entamé en 2010, selon la responsable du département de la communication de TDA.

A.Z



Malnutrition : comment lutter ?

Le dénominateur commun de ces nouvelles formes de malnutrition est la profonde modification de l'approvisionnement alimentaire. Il faut garantir l'accès à une nourriture saine et variée via nos systèmes alimentaires du futur et limiter celui à la nourriture industrielle ultratransformée. Les marchés se font rares et les supermarchés se multiplient, ce qui n'est pas une fatalité. Certaines enseignes basent leur commerce sur les produits frais et on se doit, si l'on souhaite bien manger, de favoriser ces chaînes-là au profit des autres. Sans cela, le double fardeau de la malnutrition (sous-alimentation et surpoids) chez les femmes enceintes, puis chez les enfants en bas âge et chez l'enfant exacerbe des problèmes de santé facilement évitables avec une alimentation de qualité à tous les stades de la vie. Encore faut-il qu'elle soit



disponible et économiquement accessible. Selon l'OMS, « Il peut s'agir par exemple de l'amélioration des soins prénatals et des pratiques d'allaitement maternel, de l'aide sociale ou de nouvelles politiques pour les systèmes agricoles et alimentaires dont le principal objectif est l'alimentation saine. »

Le problème est systémique et donc tous les acteurs doivent mettre la main à la pâte, des gouvernements à la société civile en passant par les universitaires, les médias, les donateurs ou encore le secteur privé. Le docteur Branca conclut alors qu'« étant donné l'économie politique des aliments, la marchandisation des systèmes alimentaires et la croissance des inégalités dans le monde, une communauté élargie d'acteurs sera nécessaire pour faire face à la nouvelle réalité en matière de nutrition. Ces acteurs doivent œuvrer de façon interconnectée à l'échelle mondiale et se renforcer mutuellement. Sans une profonde transformation des systèmes alimentaires, les coûts économiques, sociaux et environnementaux de l'inaction empêcheront la croissance et le développement des personnes et des sociétés pendant des décennies ».

Obésité et sous-alimentation Les deux visages de la malnutrition

Une série d'études publiées dans le journal médical *The Lancet* par des chercheurs, chargés de mission par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pointent les conséquences accablantes et terribles de la malnutrition dans le monde.

L'avènement des aliments ultratransformés, saturés en calories vides et dépourvus de nutriments essentiels, est la cause de l'émergence dans certains pays pauvres, et dans une moindre mesure dans des pays développés, de l'existence simultanée, dans une même famille ou chez un même individu, d'un retard de croissance habituellement causé par une sous-alimentation et une obésité sévère

qui est habituellement le fruit d'une sur-alimentation. Ce phénomène se constate lorsque l'alimentation est trop riche en calories et vide de composés nécessaires comme les acides aminés et acides gras essentiels, les vitamines, les minéraux, ou encore les oligo-éléments. Les études sont publiées dans le journal *The Lancet*.

Une coexistence dévastatrice

Dans plus d'un tiers des pays pauvres, principalement localisés en Afrique subsaharienne, Asie du Sud et de l'Est, de nouvelles formes de malnutrition sont apparues ces dernières décennies. Si la faim dans le monde a toujours été un

problème majeur dans ces régions, on assiste désormais, grâce à l'avènement des fast-foods et de l'alimentation hyper industrialisée, à la combinaison d'une surcharge pondérale et d'un retard de croissance. Si une seule de ces affections pose déjà de sérieux soucis pour la santé, parfois graves, lorsqu'elles agissent en synergie, c'est une catastrophe. Ces deux problèmes de santé publique font des dégâts sur plusieurs générations. On peut donc imaginer que les progénitures des personnes atteintes de ces nouvelles formes de malnutrition se retrouvent avec des problèmes de santé exacerbés.

B.Meriem

Covid-19

Fumer ou vapoter augmente les risques de formes sévères

D'après quelques études préliminaires prépubliées et les conséquences néfastes connues de la cigarette pour la santé, il semblerait que fumer ou vapoter augmente probablement le risque de développer une forme sévère de Covid-19. Peu d'études ont mis en évidence une corrélation entre le fait de fumer et l'apparition d'une forme sévère de Covid-19. Seules quelques études prépubliées chinoises (donc, non revue par les pairs pour l'instant) font état, à l'aide de données préliminaires, d'un risque augmenté de développer une pneumonie si on est fumeur. De plus, si l'on observe les effets de la cigarette et de l'e-cigarette sur l'appareil respiratoire, on peut juger comme fort probable que les fumeurs soient une population à risque. Un article du journal de vulgarisation *Scientific American* nous aide à faire le point.

Immunosuppression et inflammation

Le fait d'inhaler de la fumée provenant d'une cigarette ou d'une e-cigarette (les données et le recul sont tout de même plus robustes concernant la cigarette classique) conduit progressivement à une déplétion des cellules immunitaires au sein des poumons. De plus, cela exacerbe l'inflammation de la région. Ces deux paramètres-là sont très explicites. En effet, si le système immunitaire est affaibli, il luttera moins efficacement contre divers pathogènes. De même, une inflammation trop importante et non maîtrisée peut engendrer des dégâts considérables. Un système immunitaire performant répond par une action mesurée aux pathogènes qui l'attaquent. S'il s'emballer trop, cela peut conduire, dans certains cas graves, au choc cytokinique. On peut émettre l'hypothèse qu'une inflammation déjà fortement présente dans la zone de prédilection du SARS-CoV-2 puisse favoriser ce phénomène.

Efficacité énergétique: l'Algérie doit se préparer à la "révolution" des voitures électriques (CEREFÉ)

L'Algérie est appelée à se préparer à l'utilisation généralisée de la voiture électrique qui devrait connaître un grand essor durant la prochaine décennie, a indiqué le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) dans son

rapport annuel qui préconise d'éviter des investissements massifs dans l'industrie automobile thermique.

"Afin de ne pas rester en retrait total par rapport à cette révolution de la mobilité électrique qui se prépare, il est recommandé que l'Algérie entreprenne au moins certaines études solides dans le domaine qui permettraient de bien préparer cette échéance en fonction des moyens dont dispose le pays", recommande le CEREFÉ dans son rapport consacré à la transition énergétique.

La recherche et l'innovation dans ce domaine doivent être soutenues à travers des projets pilotes et de démonstration, notamment dans les services intelligents, les interfaces pour véhicules électriques et les bornes de recharge, suggère le Commissariat.

Le rapport souligne, dans ce sens, que le véhicule électrique a atteint effectivement la maturité suffisante pour un déploiement à grande échelle (en matière de fiabilité, autonomie et confort), même si certains enjeux économiques font retarder l'instauration de normes et standards communs dans ce do-



main.

"Conformément aux différentes études et projections pour les dix prochaines années, il apparaît que la mobilité individuelle sera dominée par l'électrique. Il est par conséquent fortement recommandé d'éviter les investissements massifs dans l'industrie automobile thermique", avance le CEREFÉ.

Par ailleurs, le rapport fait remarquer que les véhicules électriques sont concurrencés par les voitures à hydrogènes, qui restent une "variante intéressante", tout en soulignant que les choix technologiques des options du transport routier propre (électrique, hydrogène, bio-

carburants et biogaz, e-fuels) doivent être déterminés en fonction des coûts, poids, autonomie, facilité de rechargement et ainsi leur empreinte environnementale qui tient compte de l'ensemble du cycle de vie.

La mobilité électrique représente l'une des voies qui s'offrent à l'Algérie afin de réorganiser de manière rationnelle le monde du transport et l'adapter aux exigences d'une efficacité énergétique devenue "incontournable", selon le CEREFÉ soulignant que le Transport est à la fois "dense, fortement pollueur et coûteux" pour le pays. Dans ce cadre, le rapport rappelle

que le transport mobilise à lui seul un peu plus de 15 MTep, soit une facture énergétique supérieure à celle globalement allouée à la production d'électricité (13,9 MTep). Pour faire face à cette situation, le CEREFÉ recommande d'accélérer le développement intégré des transports en commun en se basant notamment sur la généralisation du transport ferroviaire qui reste "vitale" pour diminuer la pression sur les voies urbaines de circulation routière.

Transformation du parc roulant en

GPL/c: nécessité d'agir "en amont"

Le rapport préconise également d'accélérer la cadence de transformation du parc roulant national en GPL/c en agissant "en amont" de la mise en circulation des véhicules, à travers des clauses spécifiques au niveau des cahiers des charges relatives aux véhicules importés et ceux fabriqués localement, en y incluant un quota minimum de modèles équipés de kits GPL/c à la sortie d'usine.

Quant aux conversions au GNC qui concernent les véhicules lourds tels que les bus, elles peuvent être imposées à la source, notamment sur les modèles fabriqués par la Société nationale de véhicules industriels (SNVI) et Mercedes-Benz Algérie.

Concernant le programme de Naf-tal visant à parvenir à un (1) million de véhicules utilisant le GPL/c comme substitut aux essences à l'horizon 2023, le rapport estime qu'il semble être "en bonne voie" puisque les dernières statistiques indiquent qu'il est déjà à moitié réalisé (490.000 kits de GPL/c installés jusqu'à fin 2019).

Cependant, le taux annuel moyen de 90.000 conversions de véhicules au GPL/c, mérite d'être significativement augmenté en ouvrant le secteur à plus d'installateurs agréés parmi la jeunesse locale moyennant une formation adaptée, est-il indiqué dans le rapport. (AMINE.P)

TRUMP TENTE UNE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LES RÉSEAUX SOCIAUX

Donald Trump a menacé hier soir de mettre son veto à la loi de financement militaire pour 2021 à moins que le Congrès n'abolisse la loi qui protège le statut juridique des réseaux sociaux, que le président américain accuse régulièrement d'être biaisés contre son camp politique. "La Section 230, qui est un cadeau d'immunité accordé par les Etats-Unis aux +Big Tech+ (...) représente une grave menace pour notre sécurité nationale et l'intégrité des élections", a affirmé sur Twitter le milliardaire républicain, qui a n'a pas été réélu mais refuse de concéder sa défaite.

"Notre pays ne pourra jamais être sûr si nous la laissons en place. Donc, si la très dangereuse et injuste Section 230 n'est pas complètement abolie par la Loi d'autorisation de la défense militaire (NDAA), je serai forcé d'apposer mon VETO", a-t-il continué.

La Section 230 du "Communications Decency Act", souvent considérée comme la pierre angulaire de l'internet aux Etats-Unis, empêche les poursuites judiciaires liées aux contenus publiés par des tiers. Elle permet à Facebook, YouTube et de très nombreux autres sites hébergeurs (et non éditeurs, comme les médias) de ne pas être tenus responsables des propos tenus par les utilisateurs et d'intervenir sur les plateformes à leur guise.

Donald Trump tente de la faire supprimer ou réformer depuis le mois de mai, quand Twitter a commencé à masquer des messages du tempétueux président, en mentionnant le type d'infraction à son règlement (apologie de la violence, contenu trompeur, etc). Ses attaques ont largement été interprétées comme des tentatives de représailles.

Depuis le 3 novembre, Twitter et Facebook ont épinglé de très nombreuses déclarations du locataire de la Maison Blanche, qui n'a pas cessé de marteler, sans preuves, que l'élection a été "truquée".

Avec ses alliés, il a introduit des dizaines de recours en justice qui, pour la plupart, ont été rejetés par les tribunaux ou abandonnés.

Lors d'auditions au Congrès et au Sénat, les élus républicains ont abondamment accusé les dirigeants de Facebook, Twitter et YouTube (Google) de "censurer" les voix conservatrices. Plusieurs études ont pourtant montré que la droite américaine était bien présente et très efficace sur les réseaux sociaux.

Donald Trump lui-même se sert de son compte Twitter pour communiquer au quotidien avec ses 88,7 millions d'abonnés.

La NDAA est la loi de financement militaire consacrée au budget annuel du département de la Défense.

(A.P)

ESPAGNE : UN HÔPITAL D'URGENCE À MADRID DÉDIÉ À LA LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE

Isabel Ayuso, présidente de la Communauté autonome de Madrid, a inauguré mardi dans la capitale espagnole l'hôpital d'urgence Isabel Zendal, conçu pour accueillir les patients atteints du COVID-19 et servir de centre pour les futures urgences pandémiques.

Aujourd'hui est un jour d'espoir", a déclaré Mme Ayuso, "Madrid et l'Espagne vont avoir un centre de classe mondiale sans précédent en Espagne et en Europe". Elle a ajouté que l'hôpital fonctionnerait comme un "poumon supplémentaire" pour aider à faire face à la pandémie de coronavirus. L'hôpital, qui porte le nom d'une infirmière espagnole reconnue comme la première infirmière à participer à une mission internationale de vaccination, a été construit dans le quartier de Valdebebas au nord de Madrid, à proximité du centre de conventions IFEMA qui a été utilisé comme hôpital d'urgence pour patients atteints du COVID-19 lors de la première vague de la pandémie au printemps.

Lorsqu'il sera pleinement opérationnel, le nouvel hôpital prendra en charge environ 1.000 patients dans trois pavillons, dont chacun occupe environ 10.000 mètres carrés de surface au sol, même si actuellement seulement environ 25% de l'hôpital est opérationnel alors que la construction se poursuit sur le reste du complexe.

A.T

D'ici 2030, 108.000 seniors de plus devraient vivre en Ehpad en France (étude)

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), où vivent plus de 610.000 personnes âgées en perte d'autonomie, pourraient compter 108.000 résidents de plus d'ici 2030 du fait du vieillissement de la population française, selon des projections de la Direction de recherche, des études et de l'évaluation des statistiques (Drees) publiées.

Dans dix ans, 21 millions de seniors de plus de 60 ans vivront en France, soit 3 millions de plus qu'en 2019, indique dans une étude le service statistique des ministères sociaux.

Si les pratiques actuelles d'entrée en institution pour les personnes âgées en perte d'autonomie se poursuivaient, il faudrait alors doubler le rythme d'ouverture de places observé depuis 2012 afin d'accueillir 108.000 résidents supplémentaires en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) entre 2019 et 2030, est-il estimé selon une méthode de calcul qui tient compte du taux d'institutionnalisation actuel des personnes âgées, de la répartition en tranches



d'âge et en degrés de dépendance.

Entre 2030 et 2050, selon les mêmes projections, ce sont 211.000 personnes de plus qui pourraient vivre en Ehpad. Ainsi, "le besoin d'ouverture de places en Ehpad et en résidence autonomie serait massif" dans la prochaine décennie, souligne la Drees. Pour les résidences autonomie, ensembles de logements pour personnes âgées composés d'appartements privés et d'espaces communs partagés, les besoins sont estimés à 33.000 places de plus d'ici 2030 (de 104.000 à

137.000). Si la dépendance évoluait de façon plus optimiste, c'est-à-dire que l'espérance de vie sans incapacité augmentait, le besoin de places supplémentaires en Ehpad serait moins important, environ 56.000 entre 2019 et 2030.

En revanche, si la dépendance évoluait de façon plus pessimiste, la capacité d'accueil devrait être de 160.000 places supplémentaires, soit plus d'un quart de la capacité actuelle des maisons de retraite médicalisées.

A.P

Royaume-Uni/Covid-19 : le vaccin Pfizer/BioNTech autorisé et sera disponible "dès la semaine prochaine"

Le vaccin contre le Covid-19 de Pfizer / BioNTech, a été autorisé au Royaume-Uni où il sera disponible dès "la semaine prochaine", a annoncé un porte-parole du gouvernement ercredi.

"Le gouvernement a accepté aujourd'hui la recommandation de l'Agence indépendante de réglementation des médicaments et des produits de santé (MHRA) d'approuver l'utilisation du vaccin contre le Covid-19 de

Pfizer / BioNTech", a déclaré un porte-parole du ministère. Le vaccin sera disponible dans tout le Royaume-Uni à "partir de la semaine prochaine", a-t-il ajouté.

A.R

COVID-19/Italie : plus de 1,62 million de cas

Un total de 19.347 cas de COVID-19 ont été signalés en Italie mardi, portant le bilan national d'infections à 1.620.901, selon les données de l'université Johns Hopkins. Le

nombre de cas actifs dans ce pays a diminué quotidiennement suite aux restrictions imposées début novembre pour ralentir la deuxième vague de la pandémie. Le ministre italien de la Santé, Ro-

berto Speranza, doit présenter hier un plan pour un programme national de vaccination contre le nouveau coronavirus, selon les médias locaux.

(A.P)

Le point de l'actualité internationale

NEW YORK (Nations Unies)

- Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a réaffirmé hier la position de l'ONU en faveur de la solution à deux Etats pour le conflit israélo-palestinien.

ROME

- Le chef du gouvernement italien Giuseppe Conte a ouvert officiellement hier soir l'année du G20 en Italie en promettant de travailler à "une reprise équitable".

PARIS

- L'Association française des Amis de la RASD (AARASD), a dénoncé la réaction marocaine "particulièrement agressive" contre la diaspora sahraouie

qui a organisé samedi un rassemblement autorisé par les autorités municipales de Paris, assurant que personne n'est pas en mesure d'empêcher l'expression publique sahraouie en faveur de l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

ROME

- Un total de 19.347 cas de COVID-19 ont été signalés en Italie mardi, portant le bilan national d'infections à 1.620.901, selon les données de l'université Johns Hopkins.

PEKIN

- La sonde chinoise Chang'e-5 a collecté des échantillons lunaires, a annoncé mercredi l'Administration nationale de l'espace de Chine

(ANEC).

PARIS

- Le retrait de beaucoup d'assureurs du secteur du charbon ces dernières années a nettement compliqué le fait d'assurer des projets liés au charbon, se félicite mercredi un groupement d'ONG, qui appelle toutefois les compagnies à adopter la même politique avec le pétrole et le gaz.

TOKYO

- Le Japon fournira gratuitement des vaccins contre le coronavirus aux 126 millions d'habitants du pays, en vertu d'un projet de loi adopté mercredi au moment où l'archipel fait face à une recrudescence des infections.

(A.P)

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAÏM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMERO

00500112145636147 001

ANEP TEL 02173728

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

TROPHÉE DU MEILLEUR CYCLISTE AFRICAIN 2020: L'ALGÉRIEN YUCEF REGUIGUI NOMMÉ

Le coureur cycliste algérien Youcef Reguigui (Terengganu Cycling Team) est nommé pour le titre de meilleur cycliste africain de l'année 2020, ont annoncé les organisateurs. Youcef Reguigui avait pris la 3e place du Trophée cycliste africain de l'année 2019, remporté par le Sud-africain Daryl Impey. Le coureur algérien s'est distingué en 2020 en remportant notamment la 5e étape de la Tropicale Amissa Bongo, une première pour le cyclisme algérien. Il avait terminé l'épreuve à la 4e place avec un chrono de 22h22:29, soit à 6 secondes seulement du Français Jordan Levasseur qui a enlevé le maillot jaune de ce tour devant l'Erythrien Natnael Tesfazion.

Outre le champion algérien, la liste des nommés est composée de neuf autres coureurs, selon la liste dévoilée par les organisateurs de la Tropicale Amissa Bongo.

Ce trophée créé en 2012 a pour but de récompenser le coureur qui par ses résultats sur le continent et sur le reste de la planète, a le plus contribué à faire rayonner et à faire connaître le cyclisme africain.

Le jury présidé par Bernard Hinault le quintuple vainqueur du Tour de France est composé de directeurs sportifs, d'entraîneurs, de dirigeants, de coureurs africains, de journalistes africains et européens. Ils devront voter pour désigner le successeur de Natnael Berhane (2012), Louis Meintjes (2013, 2017), Mekseb Debesay (2014), Daniel Teklehaimanot (2015), Tesfom Okubamariam (2016), Joseph Areruya (2018) et Daryl Impey (2019).

Les résultats seront proclamés le 16 décembre prochain

Les 10 Nommés:

Reguigui Youcef (Algérie/Terengganu Cycling Team)
Daumont Paul (Burkina Faso)
Debesay Yakob (Erythrée - Groupama-FDJ Conti)
Girmay Biniam (Erythrée-Nippo Delko)
Mulu Hailemichael (Ethiopie - Nippo Delko)
Impey Daryl (Afrique du Sud - Mitchelton Scott)
Kamzong Clovis (Cameroun - SNH)
Mugisha Moïse (Rwanda - SACA)
Mulubrhan Henok (Erythrée - NTT Continental Team)
Tsfatsion Natnael (Erythrée - NTT Continental Team).
A.Y

ESPAGNE : LIONEL MESSI ÉCOPE D'UNE AMENDE APRÈS SON HOMMAGE À DIEGO MARADONA

Le capitaine du FC Barcelone Lionel Messi qui avait enlevé son maillot pour célébrer un but et rendre hommage à Diego Maradona, face à Osasuna, a écopé d'une amende de 600 euros, a indiqué le comité de compétition dimanche dernier, lors de la rencontre de Liga face à Osasuna, Lionel Messi a enlevé son maillot pour rendre hommage à Diego Maradona. En dessous de sa tunique du FC Barcelone, il portait le t-shirt des Newell's Old Boys. Un club argentin dans lequel la Pulga et el Pibe de oro ont évolué. Comme le règlement l'indique, le N.10 catalan avait alors été sanctionné d'un carton jaune. A la suite de la rencontre, le FC Barcelone avait envoyé un courrier au comité de compétition espagnol pour rappeler le contexte de ce geste. En vain. L'organe du foot hispanique a décidé d'infliger une amende de 600 € à Lionel et Messi et une autre de 180 € au club. L'Argentin a pris le tarif minimum. Il risquait jusqu'à 3 000 € d'amende. Le FC Barcelone a tout de même l'intention de faire appel de cette sanction.

Tennis / Circuit ITF TOURNOI DE MONASTIR : IBBOU QUALIFIÉE AU DEUXIÈME TOUR



La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée hier après-midi pour le deuxième tour d'un tournoi professionnel féminin actuellement en cours à Monastir (Tunisie), après sa victoire (6-1, 6-1) contre la jeune Française Astrid Cirotte. La championne d'Afrique "junior" de 2015 avait déjà affronté cette Française de 16 ans lors d'un précédent tournoi à Monastir, et elle avait éprouvé les pires difficultés pour en venir à bout : 5-7, 6-2, 6-4. Cette fois, et connaissant un peu son adversaire, l'Algérienne de 21 ans s'est montrée un peu plus expéditive, en balayant

Cirotte en seulement 1 heure et 10 minutes de jeu, dans un match qui fut majoritairement à sens unique. Au prochain tour, Ibbou sera opposée à la Bulgare Yuliya Houtouka, qui de son côté s'est qualifiée aux dépens de l'Estimienne Helena Narmont (6-1, 6-0). Un match qui s'annonce difficile pour Ibbou, car malgré son âge (20 ans), cette Bulgare est classée tête de série N2 de ce tournoi, grâce notamment à son bon classement chez les professionnelles de la WTA, où elle figure actuellement au 421e rang, alors que l'Algérienne n'est que 610e. Doté d'un prize-money de 15.000 USD,

cette compétition, qui se déroule depuis lundi sur surface rapide, a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées chez la WTA, ce qui devrait en relever considérablement le niveau. Ce sera le deuxième tournoi consécutif à Monastir pour Ibbou, après une longue période d'arrêt, imposée par la pandémie du nouveau coronavirus.

Dans la précédente compétition, l'Algérienne avait atteint les quarts de finale, avant d'être éliminée vendredi dernier par la Française Carole Monnet, sur le score de 6-4, 5-7, 6-3.

Championnat de France/ Nîmes Aribi forfait contre Marseille

L'attaquant international algérien de Nîmes Olympique Karim Aribi, blessé à une cuisse, a déclaré forfait pour la réception de l'Olympique de Marseille prévue vendredi pour le compte de la 13e journée du championnat de France de Ligue 1, a annoncé mercredi son entraîneur. L'ancien joueur du CR Belouizdad qui souffre d'une aponévrose à une cuisse est encore absent, a indiqué le coach nîmois Jérôme Arpinon. Le buteur algérien avait déjà raté la précédente rencontre des Crocodiles contre l'AS Monaco (0-3) la semaine dernière.

Agé de 26 ans, Aribi a été aligné à cinq reprises depuis le début de la saison en cours sans inscrire le moindre but avec Nîmes. A la veille de la 13e journée du championnat de France, Nîmes qui compte au sein de ses rangs un autre international algérien Zined-



dine Ferhat, occupe la 12e place avec 11 points. Aribi a rejoint Nîmes Olympique en octobre dernier pour un contrat de trois ans

en provenance de l'ES Sahel (Tunisie) où il avait terminé meilleur buteur de la Ligue des champions d'Afrique.

Un footballeur suédois accusé d'avoir touché un pot-de-vin en échange d'un carton jaune

La justice suédoise a ordonné mercredi le renvoi devant un tribunal d'un footballeur professionnel, inculpé pour avoir volontairement reçu un carton jaune en échange d'un pot-de-vin de parisiers lors d'un match de première division. Les faits remontent à mai 2019, lors d'un match au cours duquel le joueur suédois - dont le nom n'a pas été cité par le parquet mais qui évoluait alors à l'IF Elfsborg - a écopé d'un carton jaune.

"Peu après le match, le joueur a reçu le prêt d'une importante somme d'argent de la part de personnes qui avaient misé sur un avertissement lors de ce match", a déclaré le procureur Staffan Edlund dans un communiqué. Ce "prêt" s'élevait à 300.000 couronnes, soit environ 30.000 euros, selon l'acte d'inculpation.

Le joueur a été inculpé pour "corruption passive" et "violation de la loi sur les jeux" et risque jusqu'à deux ans de prison lors de

son procès. Dans l'affaire, deux autres personnes seront également jugées, soupçonnées d'avoir versé le pot-de-vin en question et enfreint la loi suédoise sur les jeux d'argent.

En outre, le parquet a également renvoyé devant un tribunal un autre joueur de division inférieure, qui aurait accepté des pots-de-vin pour six matchs - tous perdus.

A.M

Ligue des champions

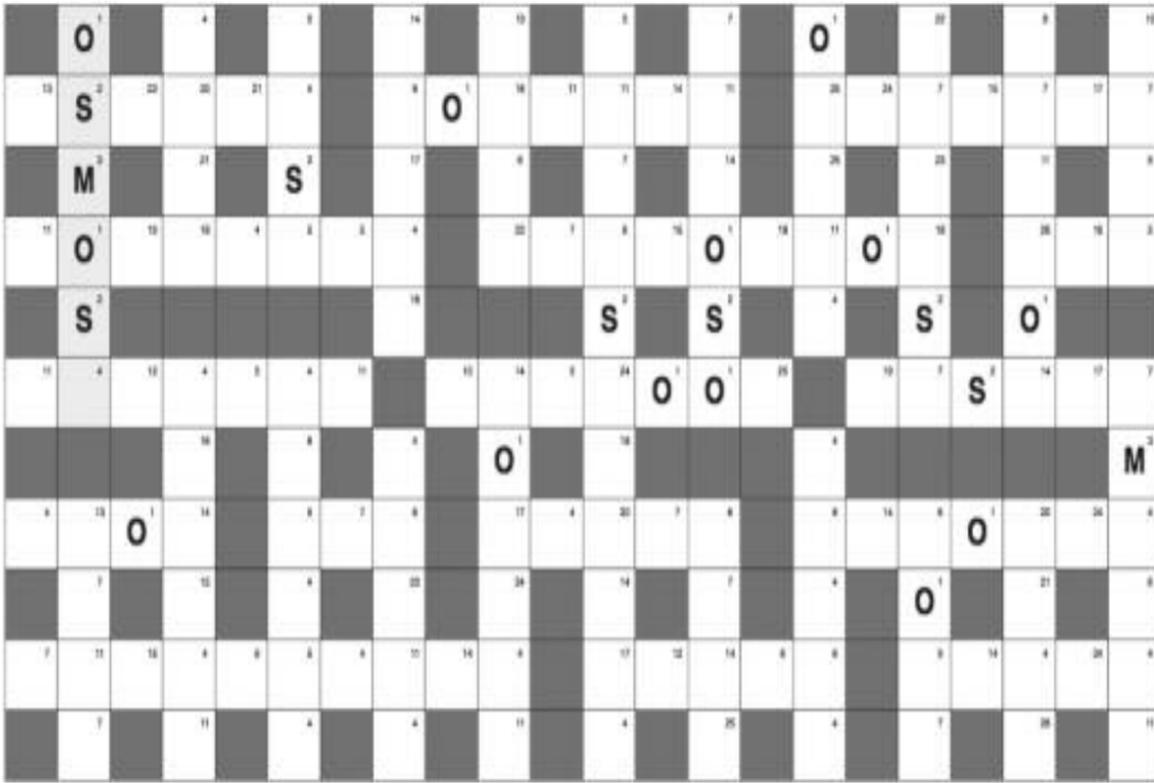
1er tour - Groupe C: les résultats

Résultats des matches du 1er tour de la Ligue des champions (Groupe C):
Mardi 1er décembre
Marseille (FRA) - Olympiakos (GRE) 2 - 1
Porto (POR) - Manchester City (ENG) 0 - 0
Déjà joués:
Olympiakos (GRE) - Marseille (FRA) 1 - 0

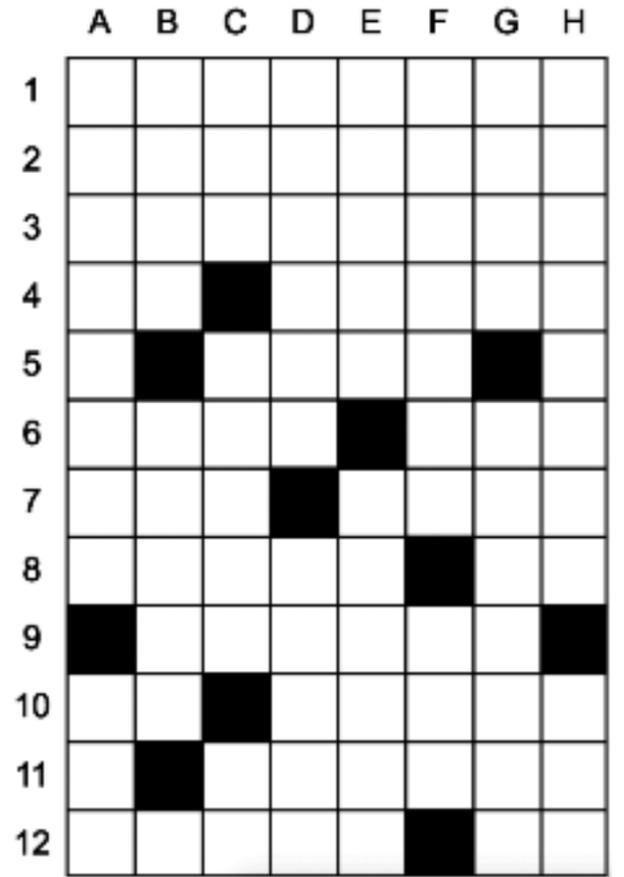
Manchester City (ENG) - Porto (POR) 3 - 1
Marseille (FRA) - Manchester City (ENG) 0 - 3
Porto (POR) - Olympiakos (GRE) 2 - 0
Porto (POR) - Marseille (FRA) 3 - 0
Manchester City (ENG) - Olympiakos (GRE) 3 - 0
Marseille (FRA) - Porto (POR) 0 - 2
Olympiakos (GRE) - Manchester City (ENG) 0 - 1

Classement: Pts J G N P bp bc dif
1. Manchester City 13 5 4 1 0 10 1 9
2. Porto 10 5 3 1 1 8 3 5
3. Olympiakos 3 5 1 0 4 2 8 -6
4. Marseille 3 5 1 0 4 2 10 -8
Reste à jouer (en heure GMT):
09/12 (20h00): Olympiakos (GRE) - Porto (POR)
09/12 (20h00): Manchester City (ENG) - Marseille (FRA).
(A.P)

Mots codés



Mots croisés



Mots mélangés

- ABORDABLE
- ABREUVER ALCHIMIE
- ALLO ARGUE BAROUD
- CHEVEU CHIFFRE
- CIRQUE CONCOURS
- EFFUSION ELECTEUR
- ETONNE FLOUE
- FOIRAIL
- HERBICIDE
- IRIS OLIVAIE PIGE
- PLASTIQUE RACAILLE
- RAPER RIDE RIPAILLE
- SHORT
- SKIPPER SUCRE TASSE
- TETINE TIE-BREAK
- TUILERIE VALLEE
- VOLER



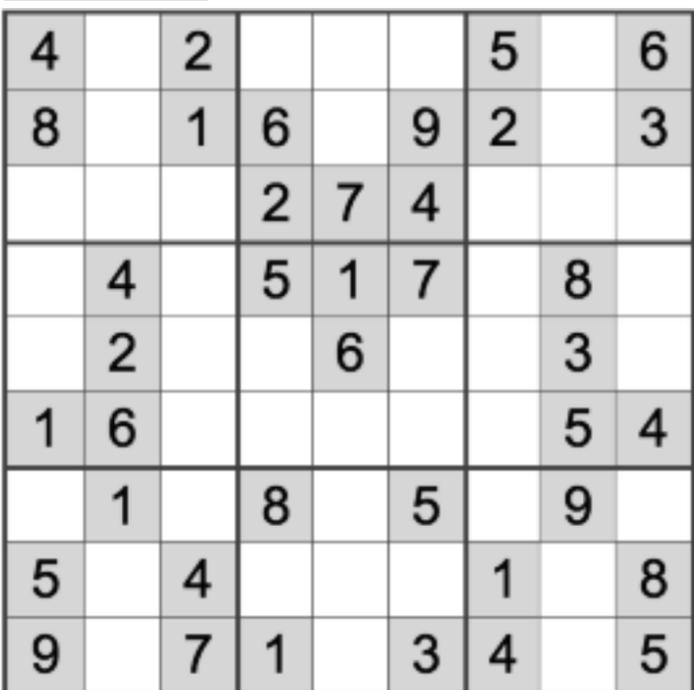
HORIZONTALEMENT :

1. Qui rapportent, lorsqu'il s'agit d'affaires.
2. Qui ne porte qu'une rose.
3. Herbe au goût anisé.
4. Inutilisable. Qualifie un certain acide.
5. Qui doit être débité.
6. Maison en Russie. S'entend sur le court.
7. Près de ses sous. Glorifié.
8. Velouté en bouche. Conifère.
9. Qui fatigue beaucoup.
10. Phase de la Lune. Des vers bien travaillés.
11. Département de Orléans.
12. Canal souterrain. Titre de prince abrégé.

VERTICALEMENT :

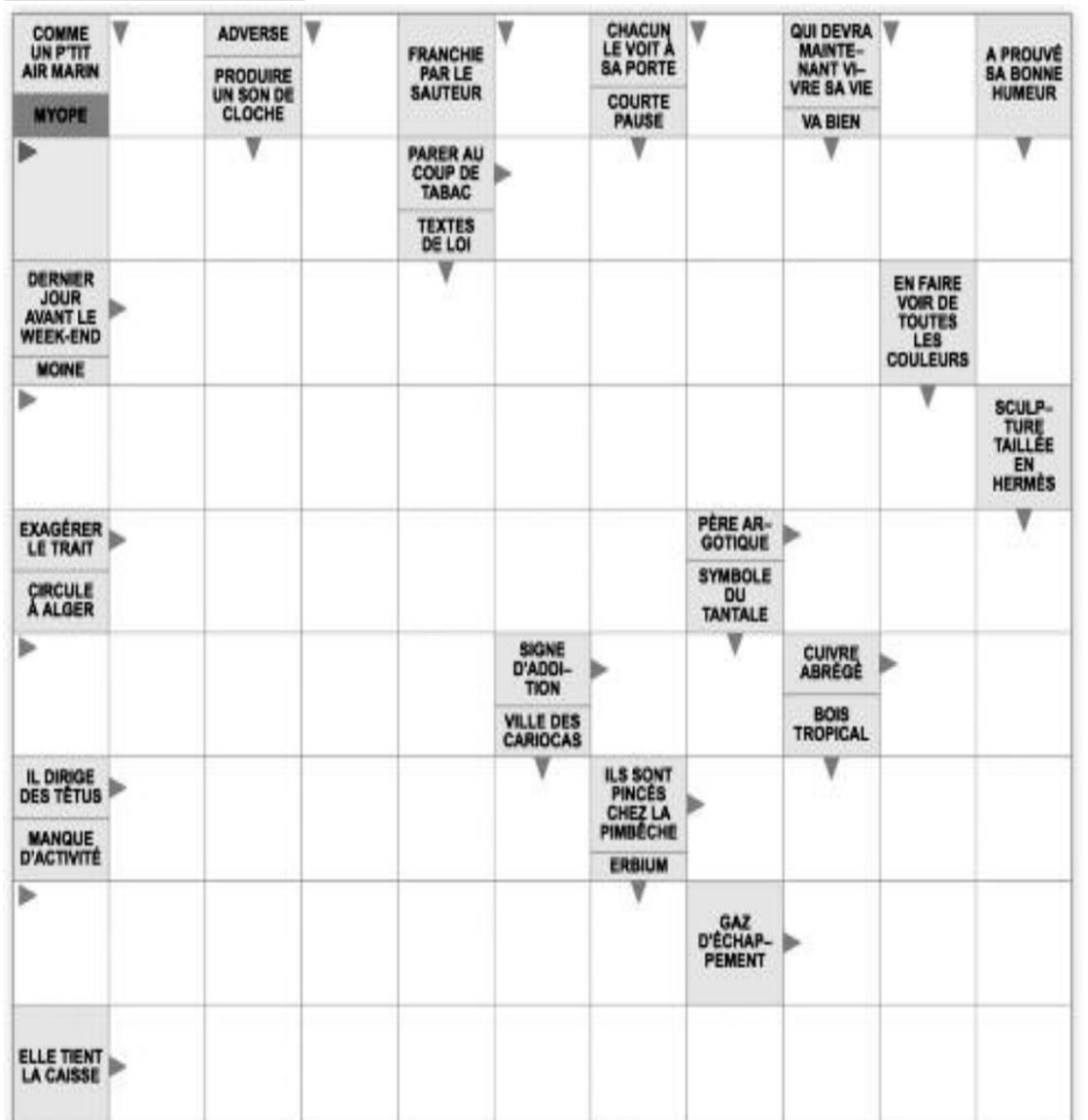
- A. Endroits haut perchés. Lieu de duel, autrefois.
- B. Elles sont à la page. Plus noir que gris.
- C. Activité bien ciblée. Totalement hermétique. Patron chez les Normands.
- D. Stupéfia. Autochtone de Mélanésie.
- E. Très au courant du Coran. Est arrivé après JeanPaul.
- F. Le sanglier s'y vautre. Une précision dans l'adresse.
- G. Une île pour les poètes. Qui sont d'un ordre indéterminé.
- H. Le tri l'est toujours. Un des caractères grecs.

Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Dégradation des chaussées :

un projet de décret pour le contrôle du gabarit et poids des véhicules lourds



Le Gouvernement a écouté hier, lors d'une réunion présidée par le premier ministre, Abdelaziz Djerad, un exposé présenté par le ministre des Travaux Publics relatif à un projet de décret exécutif fixant les modalités de contrôle du gabarit, poids et charge à l'essieu des véhicules de transport de marchandises. Ce texte vise à "réduire la dégradation des chaussées et à optimiser la durée de vie des infrastructures routières qui est plus que jamais menacée par les surcharges dues au trafic des véhicules lourds de transport de marchandises", indique un communiqué des services du Premier ministre. Le dispositif prévu met en place un contrôle par des stations de pesage, fixes et mobiles, du gabarit, poids et charge des véhicules de poids lourds mis en circulation sur la voie publique, précise le communiqué.

Boris Johnson "optimiste" sur les chances d'un accord avec l'UE

Le Premier ministre britannique Boris Johnson s'est dit mercredi "optimiste" quant à l'issue des négociations post-Brexit en cours avec les Européens. Toutefois, il s'est dit "prêt à se satisfaire d'un "no deal" le 31 janvier prochain en cas d'échec", a rapporté Downing Street. "Il est optimiste mais il a aussi toujours dit être confiant (...) dans le fait que cela irait bien pour nous sans accord", a déclaré à la presse sa porte-parole, Allegra Stratton. Les négociations autour du Brexit ont impacté la valeur de la livre qui a pris mardi 0,68% face au dollar à 1,3413 dollar pour une livre. Pour rappel, le Royaume-Uni sortira du marché européen dès la fin de la période de transition qui s'achèvera le 31 décembre. "Sur la longue route sinueuse du Brexit, les délais ne cessent d'être dépassés. Mais cette fois, il est tout simplement impossible



d'ignorer la date limite du 31 décembre, car le Royaume-Uni se retirera de l'Union européenne à cette date, accord conclu ou non", a rappelé Kenny Fisher de Oanda. Les négociations entre Londres et Bruxelles achoppent sur un accord de libre-échange qui éviterait les perturbations des échanges. Il faudra, en outre, que cet accord soit ratifié par les Parlements respectifs.

Covid-19:

932 nouveaux cas, 585 guérisons et 17 décès ces dernières 24 en Algérie (Fourar)

Neuf cent trente-deux (932) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 585 guérisons et 17 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mercredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 85.084 dont 932 nouveaux cas, soit 2,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2.464 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 54.990, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 13 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de 9 cas, 11 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 24 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 43 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Une convention entre l'AADL et l'ANSEJ pour la gestion des citées "AADL 2020"

L'AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT (AADL) ET L'AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN À L'EMPLOI DES JEUNES (ANSEJ) ONT SIGNÉ, MERCREDI À ALGER, UNE CONVENTION PERMETTANT AUX MICRO-ENTREPRISES DE PARTICIPER AUX ACTIONS DE GESTION DES CITÉES "AADL 2020" POUR UNE DURÉE DE QUATRE ANS. Cette convention s'inscrit dans le cadre de l'accord-cadre signé le 12 novembre dernier entre le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la micro-entreprise relatif à l'encouragement et au soutien des micro-entreprises, à accéder à la demande publique et à bénéficier de la sous-traitance dans le cadre de projets à caractère public dans le secteur de l'habitat.

La convention a été signée par le Directeur général de l'ADDL, Tarek Belaribi, et le Directeur général de l'ANSEJ, Bououd Mohamed Cherif, en présence des cadres des deux institutions et du Directeur général de l'entreprise "Gest Immo". La convention vise l'amélioration des prestations et la promotion de la qualité de la gestion des sites de l'AADL après les multiples doléances reçues par l'Agence de la part de citoyens, a indiqué M. Tarek Belaribi. Dans ce contexte, les micro-entreprises seront mobilisées dans les domaines du nettoyage, du suivi et de l'entretien, dans le cadre de la concrétisation d'une nouvelle vision adoptée par les deux ministères en matière de gestion des citées AADL. L'opération a d'ores et déjà démarré pour les citées livrées en 2020 et sera étendue ultérieurement à toutes les autres afin que les citées AADL à travers le territoire national soient gérées in fine par des entreprises Ansej, a précisé M. Belaribi dans une déclaration conjointe avec le directeur général de l'Ansej, à l'issue de la signature de la convention. Après avoir indiqué que la convention s'étendait jusqu'à 2025, le responsable a souligné que "la finalisation du cadre juridique de l'opération permettra sa mise en œuvre de manière optimale à travers les différentes wilayas du pays, pour ensuite confier d'autres

opérations aux entreprises Ansej spécialisées dans les travaux de bâtiment, de plomberie, de peinture, etc.". Selon M. Belaribi, impliquer des entreprises Ansej sur le terrain ne veut pas dire renoncer au rôle de la société GEST.IMMO AADL, filiale de l'AADL chargée de la gestion immobilière. Il s'agit plutôt de créer une synergie entre les deux parties pour assurer de meilleurs services de gestion de ces citées, a-t-il expliqué. Pour sa part, le Directeur général de l'Ansej, Mohamed Cherif Bououd, s'est félicité de cette opération qui permet aux micro-entreprises, a-t-il dit, de participer à la commande publique, dans le cadre général du Plan d'action gouvernemental 2020/2024. Cet accord permet de mettre au service de l'AADL de nombreuses activités relevant des micro-entreprises qui assurent un travail de qualité pour permettre aux habitants des citées de vivre dans de meilleures conditions. M. Bouaoud a précisé que tous les moyens sont disponibles pour la mise en œuvre de cette convention à travers toutes les wilayas du pays, pour mettre les citées en conformité avec les normes internationales de gestion. Chaque wilaya dispose de plusieurs entreprises habilitées à assurer la gestion des quartiers, sur un total de 160.000 micro-entreprises qui activent dans le domaine des prestations. A une question sur les entreprises ayant bénéficié d'un appui mais souffrant de conditions difficiles, le Directeur général de l'Ansej a fait état de procédures simplifiées pour permettre à chaque entreprise viable de bénéficier encore une fois d'un appui. L'entreprise doit s'être acquittée de 70 % de sa dette contractée pour le premier appui. En matière de formation, M. Bouaoud a indiqué que chaque entreprise qui active dans un domaine précis est qualifiée et est soumise, dans le cadre des mesures organisationnelles de l'Agence, à une formation spécialisée concernant la gestion de la micro-entreprise et la gestion des citées.

Accidents de la circulation en zones urbaines :

11 morts et 275 blessés en une semaine (Sûreté nationale)



Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 275 autres ont été blessées dans 249 accidents de la route survenus en zones urbaines durant la période allant du 24 au 30 novembre dernier, indique jeudi un communiqué des services de la Sûreté nationale. En comparaison avec la semaine précédente, le bilan fait état d'une hausse du nombre de décès (+01), et une baisse du nombre de blessés (-51), précise la même source. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents avec un taux dépassant 94 % en raison du non respect du code de la route, de la distance de sécurité, auxquels s'ajoutent l'excès de vitesse, la fatigue et le manque de concentration, ou encore d'autres facteurs liés au véhicule. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) invite, une nouvelle fois, les usagers de la route à faire montre de prudence et de vigilance notamment lors des intempéries, rappelant le numéro vert 15-48 et celui de secours 17 mis à la disposition des citoyens pour recevoir tout signalement 24h/24.

Il a été abattu, avant-hier, lors de l'opération militaire menée à Jijel Le 3e terroriste tué identifié

Le troisième terroriste abattu lors de l'opération menée dans la zone d'Oued Bouayache, dans la commune d'El-Ancer (Jijel), a été identifié, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), précisant qu'il s'agit du dangereux terroriste Khelifi Mohamed dit "Abdelhak Zemmouri" qui avait rallié les groupes terroristes en 2001. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, l'opération d'identification a permis de déterminer l'identité du troisième terroriste abattu lors de l'opération menée dans

la zone d'Oued Bouayache près de la commune d'El-Ancer à Jijel en 5e Région Militaire. Il s'agit du dangereux terroriste Khelifi Mohamed dit "Abdelhak Zemmouri" qui avait rallié les groupes terroristes en 2001", note la même source. A noter que cette opération, toujours en cours, "s'est soldée, hier 1er décembre 2020, par l'élimination de trois (03) terroristes et la récupération de trois (03) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une grande quantité de munitions", rappelle le communiqué